



La commune célèbre le centenaire
des 24 heures du Mans

Le Petit Capellau

Le Mot du Maire

page 3

Informations Municipales

Relevé des délibérations du conseil municipal	p.4 et 5
Le budget 2023	p.6 et 7
Relevé des délibérations du conseil municipal (suite)	p.8
Déclarations de sinistres	p.9
SURE, Service Unique de la Rénovation Énergétique	p.9
Arnaques par SMS, la gendarmerie vous met en garde !	p.10 et 11
Dorian Langlet, nommé gendarme référent	p.11
Opération Tranquillité Vacances	p.12
Nouveau : une borne interactive en mairie	p.13
Notre correspondant Ouest-France a passé la main	p.13
La Setram à votre rencontre	p.13
Grand Prix Cycliste de la municipalité	p.14
Sorties pédestres du 1 ^{er} mai	p.14
8 mai - Commémoration de la Victoire 1945	p.14
Ça s'anime à la bibliothèque !	p.15

Cadre de Vie

Embellissement de la commune	p.16
Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour	p.17
Le "Capalvi" remis en service ...	p.17
Récolte du miel sur le toit de la mairie	p.17
Comportement citoyen	p.18
Sécheresse, incendies : tous vigilants !	p.19
Engins de Déplacements Personnels Motorisés : les règles de sécurité et d'équipement !	p.20
Aménagement urbain	p.21

Vie Sociale

Le CCAS, acteur clé pour une solidarité de proximité !	p.22
Banquet des seniors, remise des colis et mini-salon	p.23
Le service de minibus	p.23
Plan de prévention des risques d'un canicule	p.23

Vie Culturelle

La saison culturelle 2022-2023, touche déjà à sa fin !	p.24
La bibliothèque municipale	p.25

Enfance - Jeunesse

Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes	p.26
Les loisirs pour la jeunesse	p.27
En direct du Groupe Scolaire	p.28

Vie Sportive

ASCA Omnisports	p.29
ASCA section Danse	p.29
Association MANsGE DISC	p.30
Billard de l'Antonnière	p.30
ASCA section Tennis/Padel	p.31
ASCA section Volley	p.32
ASCA-Lavardin section Tennis de Table	p.33
ASCA section Basket	p.33

Vie Associative

Amicale Accordéoniste	p.34
Union Syndicale Apicole Sarthoise	p.34
Les Amis de Saint-Christophe	p.35
ARC - Atelier de recherche en histoire locale	p.36
L'Hémiole - École de Musique	p.37
Génération Mouvement	p.37

A noter sur votre agenda

Infos pratiques	p.38
État civil	p.38

La Chapelle-Saint-Aubin utile

Bulletin d'informations municipales quadrimestriel

Directeur de la publication : Monsieur Le Maire

Conception et réalisation : commission Communication et Services Municipaux

Photos et illustrations : ville de La Chapelle-Saint-Aubin et associations, sauf mention

Distribution : conseil municipal et bénévoles Dépôt légal : à parution

Impression : K'Prim Impressions - 168, route de Beaugé 72 000 Le Mans

Papier PEFC et encres végétales Tirage : 1 400 exemplaires

Vignettes illustration couverture : parade des automobiles du Classic British Welcome





Chères Capellaubinoises,
Chers Capellaubinois,
Chers amis.

L'année a débuté avec le vote du budget 2023 dans un contexte de récession auquel nous n'échappons pas et en tenant compte de l'inflation sur l'énergie et les matières premières.

Il est à souligner que Le Mans Métropole apportera son soutien à hauteur de 30%.

La situation financière de notre commune est bonne et nous permet d'entrevoir quelques projets sans augmenter la fiscalité.

Vous pourrez ainsi découvrir le relevé des délibérations du conseil municipal ainsi que le budget voté par les élus. Celui-ci se veut prudent mais permet de poursuivre nos engagements.

Les travaux du cabinet dentaire sont sur le point d'être achevés et les deux praticiens occuperont les locaux en octobre.

Mais avant cela, les enfants vont retrouver comme chaque été le centre de loisirs qui ouvrira le 10 juillet et se terminera le 1^{er} septembre.

Le bassin d'apprentissage du Centre Saint-Christophe, accessible aux enfants de 3 à 12 ans, sera ouvert du 7 juillet au 3 septembre sous la surveillance d'un maître-nageur.

La chaleur est déjà présente et un registre communal est ouvert permettant aux personnes vulnérables d'être contactées si elles le souhaitent.

Le CCAS, avec toujours beaucoup de dynamisme, organise aussi des activités et des ateliers tels que Facilotab permettant aux personnes de se familiariser avec une tablette ou un ordinateur. Le service du minibus du mardi matin ou pour toute autre sortie est toujours très apprécié.

Enfin quelques rendez-vous à ne pas manquer :

Le lundi 28 août de 9h à 12h en mairie pour créer ou recharger votre carte de transport SETRAM.

Le samedi 2 septembre pour le forum des associations qui se tiendra au stade Raoul Rousselière. L'ASCA fêtera ses 50 ans. Venez nombreux.

Le dimanche 8 octobre, ce sera le repas des seniors sur inscription si vous avez 68 ans et plus.

Le mardi 24 octobre vous êtes invités au gala des seniors. N'oubliez pas de retourner le document indiquant votre choix de session.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Joël LE BOLU,
Maire de La Chapelle Saint Aubin,
Vice-président de Le Mans Métropole.

Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni **les 27 février et 14 avril 2023**.

Les procès-verbaux sont consultables en Mairie et sur le site Internet de la commune www.lachapellesaintaubin.fr, rubrique "Conseil municipal", dossier "Réunions de Conseil".

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, les finances, les affaires immobilières, l'enfance-jeunesse, l'urbanisme et le personnel communal.

L'Administration Générale



Transfert de compétence à Le Mans Métropole

Dans le cadre de la coordination de la politique sportive à l'échelon communautaire, la proposition de transfert de la compétence "Aménagement, entretien, gestion et animation des équipements sportifs structurants de dimension communautaire - Antarès et stade Marie Marvingt" à Le Mans Métropole a été adoptée.

Achat d'électricité pour la période 2025-2027

La proposition de convention avec l'UGAP relative à un groupement de communes portant sur un marché d'achat d'électricité pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027 a été approuvée.



Compte administratif 2022

La section de fonctionnement présente un excédent de 4 710 663,12 € et la section d'investissement un déficit de 589 512,58 € soit un résultat global définitif de 4 121 150,54 €.

Débat d'orientation budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire définissant les grandes lignes pour l'année a été présenté.

Taux d'imposition 2023

L'année 2023 est marquée par une revalorisation des bases de 7,1 % pour les locaux d'habitation et industriels, 4,3 % pour les locaux relevant de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et 0,60 % pour les locaux professionnels et commerciaux.

Les taux d'imposition communaux, inchangés depuis 1998, ont été reconduits.

Les Finances



Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Taux 2023	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	6 280 000 €	28,69 %	1 801 732 €
Taxe foncière (non bâti)	62 800 €	34,40 %	21 603 €
Taxe d'habitation	86 845 €	13,20 %	11 464 €
Contribution foncière des entreprises	3 730 000 €	13,18 %	491 614 €
Contribution 2023 au titre de coefficient correcteur instauré en 2021			- 853 076 €
Total à percevoir			1 473 337 €

Les Finances (suite)

Budget 2023

Le budget 2023 s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 7 443 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 5 610 000 € en section d'investissement.

Il est présenté dans le détail **pages 6 et 7**.

Subventions

Le montant total des subventions octroyées s'élève à 121 020 € pour les associations (cf détail **page 7**), 7 500 € pour les autres personnes de droit privé (aide à la 1^{ère} installation du Docteur Benjamin Mazy) et 6 480 € à titre de réserve pour des affectations ultérieures.

Une subvention de 10 000 € a été allouée pour le Centre Communal d'Action Sociale.



Attribution de marché

Le marché portant sur l'amélioration énergétique des neuf logements de la brigade territoriale de gendarmerie avec la fourniture et l'installation de poêles à granulés a été attribué à la société Cheminées du Maine – 4, route Nationale – 72230 Guécelard, au prix de 67 367,77 € HT.

Installations d'ombrières

Trois sites ont été identifiés pour accueillir des ombrières sur le territoire de la commune : le parking de Saint-Christophe, le complexe sportif et le centre technique municipal.

Le grand parking Saint-Christophe le long de l'autoroute sera couvert par trois ombrières de parking doubles représentant une surface d'environ 1 527 m² pour une puissance globale de la centrale de 316 kWc permettant de couvrir ainsi 100 places.

Au complexe sportif Raoul Rousselière, seront installées une première ombrière permettant de couvrir la piste d'athlétisme et une seconde recouvrant le toit des pistes de padel soit une surface totale des deux équipements d'environ 1 964 m² pour une puissance de 406 kWc.



Les Affaires Immobilières

Par ailleurs les deux toitures de la salle omnisports et du centre technique municipal seront équipées de panneaux photovoltaïques.

De plus, une première ombrière qui couvrira le boulodrome sera positionnée sur le pignon de la salle omnisports et une seconde sera installée sur le parking du centre technique municipal permettant de couvrir 15 places.

Le projet représente une surface avoisinant 1 718 m² pour une puissance de 356 kWc.

Le conseil a approuvé la convention d'occupation temporaire du domaine public avec la société Le Mans Sun en vue de la réalisation et de l'exploitation d'infrastructures photovoltaïques pour une durée de trente ans moyennant une redevance annuelle de 3 200 €.

LE BUDGET 2023

DE LA COMMUNE DE
LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN
Conseil municipal du 14 avril 2023

Budget 2023 de la commune

Le Budget 2023 s'équilibre à **13 040 000 €** dont :

- **7 430 000 €** en section de Fonctionnement
- **5 610 000 €** en section d'Investissement

La persistance de l'inflation avec notamment l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation, des matériaux et fournitures invitent le conseil municipal à poursuivre la rationalisation des dépenses et opérer des ajustements au plus juste pour rechercher des économies.

5 000 €

**Reprises de
provisions
semi-budgétaires**
0,07 %

1 000 €

**Atténuation
de charges**
0,01 %

2 785 000 €

**Impôts et
taxes**
37,48 %

4 121 150 €

**Excédant
antérieur reporté**
55,47 %

2 500 €

**Produits
exceptionnels**
0,03 %

260 000 €

**Dotations
et participations**
3,50 %

135 135 €

**Autres produits
de gestion**
1,82 %

120 215 €

**Produits des
services et
du domaine**
1,62 %

Les recettes

**La section de
Fonctionnement**
7 430 000 €

285 000 €

**Autres
charges de
gestion courante**
3,83 %

42 000 €

**Atténuation
de produits**
0,56 %

Les dépenses

1 300 000 €

**Charges
à caractère
général**
17,50 %

1 540 000 €

**Charges de
personnel**
20,73 %

5 000 €

**Dotations
aux provisions
semi-budgétaires**
0,07 %

3 931 204 €

**Virement
à la section
d'investissement**
52,91 %

3 000 €

**Charges
exceptionnelles**
0,04 %

120 000 €

**Dépenses
imprévues**
1,62 %

203 796 €

Amortissements
2,74 %

315 831 €
Fonds de compensation de la TVA
5,63 %

589 512 €
Excédent de fonctionnement capitalisé
10,51 %

3 931 204 €
Virement de la section de fonctionnement
70,08 %

13 949 €
Immobilisations en cours
0,25 %

552 125 €
Subventions d'investissement
9,84 %

3 583 €
Taxe d'aménagement
0,06 %

203 796 €
Amortissements
3,63 %

Les recettes
(dont report 303 400 €)

La section d'Investissement
5 610 000 €

Détails des immobilisations corporelles

- Terrains nus **25 000 €** ;
- Terrains bâtis **950 000 €** ;
- Autres agencements et aménagements **25 000 €** ;
- Mairie **23 800 €** ;
- Bâtiments scolaires **10 000 €** ;
- Autres bâtiments publics **250 000 €** ;
- Installations de voirie **6 000 €** ;
- Autres installations techniques **165 000 €** ;
- Œuvres et objets d'art **10 000 €** ;
- Matériel de bureau et informatique **29 600 €** ;
- Mobilier **42 600 €** ;
- Autres immobilisations corporelles **72 400 €**.

1 609 400 €
dont report 23 400 €
Immobilisations corporelles
28,69 %

Les dépenses
(dont report 874 000 €)

Principales opérations individualisées

- Mairie **35 500 €** ;
- Pistes couvertes de Padel **3 877 €** ;
- Chaufferie Saint-Christophe **348 €** ;
- Maison de santé pluridisciplinaire **33 474 €** ;
- Chaufferie Maison Pour Tous et Restaurant Scolaire **10 943 €** ;
- Cabinet dentaire **894 785 €** ;
- Salle de gymnastique **901 000 €** ;
- Réhabilitation ancienne mairie **1 000 000 €** ;
- Gendarmerie **71 073 €** ;
- Halle de Tennis - Accessibilité PMR **300 000 €** ;
- Cimetière **70 000 €** ;
- Couverture salle omnisports **500 000 €**.

150 087 €
Dépenses imprévues
2,67 %

10 600 €
Immobilisations incorporelles
0,19 %

3 821 000 €
dont report 850 000 €
Opérations individualisées
68,11 %

18 913 €
Solde d'exécution négatif reporté
0,34 %

Pour l'année 2023, le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 121 020 €.

• Amicale Sportive de La Chapelle-Saint-Aubin :	50 850 €	• Les Petits Bourdons :	1 000 €
• ASCA (concours spécifique pour mobilier, matériel et récompenses) :	9 340 €	• AFM Téléthon délégation de la Sarthe :	1 000 €
• Les Amis de Saint-Christophe :	18 000 €	• Encourage'Mans :	800 €
• Les Amis de Saint-Christophe (concours spécifique pour mobilier) :	910 €	• Association des Oiseaux de Volière et de la Nature :	800 €
• Accueil Éducatif Extra Scolaire :	16 000 €	• Club des Retraités - Générations Mouvement :	600 €
• Accueil Éducatif Extra Scolaire (séjour neige) :	4 000 €	• Les P'tits Lutins de Saint Aubin :	500 €
• Coopérative scolaire :	4 600 €	• Poétic Alix :	500 €
• Coopérative scolaire (achat de jouets de Noël) :	400 €	• Section locale UNC-AFN-Soldats de France :	400 €
• Vélo Club de Conlie (grand prix de la municipalité 2023) :	2 200 €	• Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin :	400 €
• L'Hémiole (camp musique 2023) :	2 000 €	• Antonnière Judo Club	120 €
• Pain contre la Faim :	1 500 €	• Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers :	100 €
• Union Syndicale Apicole Sarthoise :	1 500 €		
• Association des Parents d'Élèves :	1 300 €		
• Avenir Réalité La Chapelle-Saint-Aubin (ARC) :	1 200 €		
• ASCA Country :	1 000 €		

Relevé des délibérations du conseil municipal (suite)

L'Enfance-Jeunesse

Accueil municipal de loisirs été 2023

L'accueil de loisirs pour les enfants âgés de trois à douze ans sera reconduit pour la période du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre 2023.

La rémunération des animateurs, les tarifs à la semaine ainsi que les modalités de règlement par les familles ont été arrêtés.

Les tarifs pour les mini-camps à la semaine qui seront organisés à la base de loisirs Anjou Sport Nature sur la commune de la Jaille-Yvon (Maine-et-Loire) du 24 au 28 juillet et à la base de loisirs "Les Atypiques J & M" sur la commune de Morannes-sur-Sarthe (Maine-et-Loire) du lundi 21 au vendredi 25 août ont été définis.

Le partenariat avec l'association Notre-Dame de Perseigne pour les séjours sera renouvelé.



L'Urbanisme



Convention d'instruction des autorisations d'enseignes et de publicité

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le service instructeur de Le Mans Métropole accompagne l'ensemble des communes de son territoire pour l'instruction des demandes d'autorisation d'enseignes, pré-enseignes et publicités.

En conséquence, l'actualisation de la convention de mise à disposition des services de la communauté urbaine Le Mans Métropole et de la commune a été adoptée.

Le Personnel Communal

Contrat d'apprentissage aux Services Techniques

Le principe de l'accueil d'un.e apprenti.e au sein du pôle Environnement-Espaces verts de la collectivité pour préparer le diplôme de "bac pro paysager" sur une durée de trois années à compter de la rentrée prochaine a été adopté.



Compte rendu divers

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2021 de Le Mans Métropole.

Il est consultable en mairie.

Déclarations de sinistres

Les Capellaubinois qui ont subi un sinistre (maisons fissurées, ...) au titre de l'année en cours sont invités à produire un signalement qui est à déposer ou à adresser en mairie **avant le 31 décembre**. L'ensemble des déclarations de sinistres sera compilé.

La commune de La Chapelle-Saint-Aubin sollicitera en fin d'année auprès de l'État une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle qui sera adressée au service de la Préfecture de la Sarthe.

Les phénomènes naturels concernés sont :

- ✓ Inondations (ruissellement et coulées de boues, débordement de cours d'eau ou crue torrentielle, remontée de nappe phréatique) ;
- ✓ Mouvements de terrains (chutes de blocs, glissements de terrains, effondrement de cavités, ...) ;
- ✓ Séismes ;
- ✓ Épisodes de sécheresse - réhydratation des sols ;
- ✓ Vents cycloniques.

Les dégâts provoqués par les vents violents (tempêtes, tornades, ...), la grêle et le poids de la neige n'entrent pas dans le champ de la garantie catastrophe naturelle.

Ils sont couverts par les contrats d'assurance au titre de la garantie "Tempête, Neige et Grêle", dite TNG. Ces dommages sont directement indemnisés par les assureurs.



SURE, Service Unique de la Rénovation Énergétique

**Vous avez un projet de rénovation énergétique ?
SURE, Service Unique de la Rénovation Énergétique vous accompagne.**

SURE, un service public, gratuit et neutre.

Afin de conseiller et d'accompagner gratuitement les particuliers dans leurs démarches de rénovation énergétique de leurs logements, Le Pays du Mans a lancé un nouveau service : **SURE, le Service Unique pour la Rénovation Énergétique.**

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur, d'un logement individuel situé sur le Pays du Mans. Vous souhaitez diminuer votre facture énergétique, effectuer des travaux de rénovation énergétique ou trouver des professionnels ?

Bénéficiez de conseils et d'un accompagnement, de la définition du projet jusqu'à la réalisation des travaux de rénovation énergétique.

Un conseiller SURE est présent tout au long des étapes du parcours de rénovation énergétique pour vous aider à faire les bons choix, vous appuyer dans vos démarches et donc permettre l'aboutissement de votre projet.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://sure-paysdumans.fr>



Contactez un conseiller SURE

☎ Par téléphone au 02 55 44 10 10

Prendre rendez-vous avec un conseiller SURE

✉ contact@sure-paysdumans.fr

SURE vous accueille dans ses locaux du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

📍 SURE - 9, rue du 33^{ème} mobiles - 72 000 Le Mans

Arnaques par SMS, la gendarmerie vous met en garde !

Carte vitale, vignette Crit'air, livraison de colis ...

Depuis quelque temps, les arnaques par SMS ou par mail se multiplient !

Ces tentatives d'escroqueries sur Internet appelées "**hameçonnage**" (ou "**phishing**" en anglais) n'ont qu'un seul but : récupérer un maximum de vos données personnelles et bancaires.

Au moment où THÉSÉE, la plateforme en ligne de la Police Nationale dédiée aux escroqueries sur Internet, souffle sa première bougie avec près de 85 000 plaintes et signalements, on fait le point sur les arnaques les plus récentes et la Gendarmerie vous explique comment les éviter !

Comme beaucoup de Français, il est probable que vous ayez reçu un de ces SMS provenant de cybercriminels. Le procédé est souvent le même, que ce soit un colis à récupérer ou un mot de passe à changer.

Leur objectif est de vous amener à cliquer sur un lien qui récupérera vos données personnelles. Désormais, les escrocs se font aussi passer pour des sites administratifs et usurpent aussi l'identité de certains services publics.



Le SMS vous réclame le paiement d'une contravention

Dans une arnaque récente, les escrocs se font passer pour l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).

Le SMS prétexte que le destinataire a un "retard de paiement d'une amende".

Le message est suivi d'un lien amenant vers un site frauduleux comme "*amendes-gouv.org*", "*dossier-antai-gouv.info*", ...

L'ANTAI rappelle qu'il n'existe qu'un seul site pour régler ses contraventions :

<https://www.amendes.gouv.fr>

Le SMS vous propose de bénéficier de l'indemnité carburant

L'escroc envoie un message qui suggère de cliquer sur un lien pour réclamer ce coup de pouce de 100 euros.

En réalité les arnaqueurs usurpent l'identité de la direction générale des finances publiques (DGFIP).

La DGFIP rappelle que le seul moyen d'obtenir cette aide est de se rendre sur le site : **www.impots.gouv.fr**, de remplir le formulaire soi-même en entrant son numéro fiscal et celui de sa plaque d'immatriculation et de certifier par une "déclaration sur l'honneur".

La DGFIP n'envoie jamais de SMS pour faire la promotion de l'indemnité carburant.

Le SMS vous propose d'acheter la Vignette Crit'air

Cette vignette à coller sur son pare-brise est obligatoire si vous circulez dans des Zones à Faibles Émissions mobilités (ZFE-m) ou lors d'un pic de pollution en cas de mise en œuvre de la circulation différenciée.

Son prix est de 3,72 euros. Pour l'obtenir il suffit de se connecter au site unique et officiel : **www.certificat-air.gouv.fr**

Ni le site officiel Crit'Air du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion, ni le gouvernement, ni les préfectures n'envoient de messages par SMS aux usagers pour acheter ces vignettes.

Alors, comment reconnaître une arnaque ?

Les arnaques sont de plus en plus difficiles à repérer : pas de faute d'orthographe, un site Internet très proche du vrai qui emprunte les codes visuels du gouvernement ...

Les faux sites imitent désormais à la perfection n'importe quel service grand public !

La seule différence facile à identifier réside dans l'adresse du lien (url) : elle n'est pas conforme à celle du véritable site officiel.

Ainsi, tout site de ministère ne finissant pas par "**gouv.fr**" doit vous mettre la puce à l'oreille. Vous pouvez également vérifier la mention "**https**" dans l'adresse du site.

3 conseils à retenir

1. Avant de réaliser le moindre paiement pour une démarche administrative, vérifiez l'identité du site et ses mentions légales ;
2. Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou téléphone. Aucune administration ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone ;
3. Ne cliquez jamais sur les liens proposés : vous pouvez transmettre vos informations personnelles, bancaires.

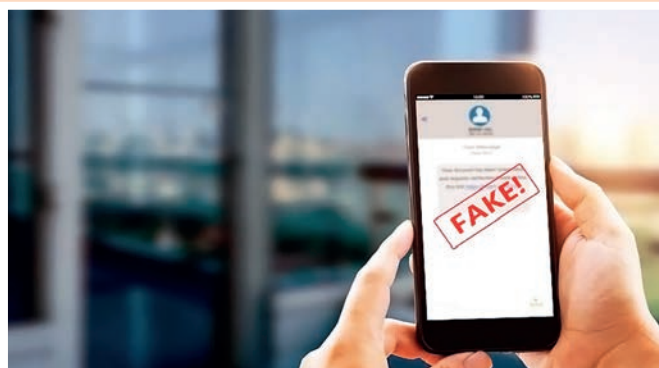
Que faire si vous êtes victime d'une cybermalveillance à caractère financier ?

Vous pouvez déposer plainte via la plateforme en ligne de la Police Nationale THÉSÉE accessible depuis le site : www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne-arnaques-internet-thesee ou vous rendre dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.

Le bilan de cette plateforme est positif et en démontre l'efficacité : en seulement 1 an, les 31 cyber-enquêteurs

de la plateforme ont traité 84 957 déclarations (plaintes et signalements).

La brigade numérique de la Gendarmerie Nationale peut également vous apporter une assistance en ligne 24h/24 et 7j/7 dans vos démarches.



Vous souhaitez signaler une arnaque sur Internet ?

Vous pouvez signaler un SMS frauduleux en transférant le message au numéro 33 700, la plateforme de signalement des spams vocaux et SMS.

Vous pouvez contacter la plateforme téléphonique Info Escroqueries au 0 805 805 817 (appel gratuit depuis la France) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30.

Vous pouvez aussi alerter la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) qui sanctionne les manquements ou infractions au droit de la consommation, et signaler un abus sur leur site Internet signal.conso.gouv.fr (rubrique "Démarches administratives").

Pour se tenir informé

Rendez-vous sur la plateforme nationale www.cybermalveillance.gouv.fr, dédiée à l'assistance et à la prévention du risque numérique : elle procure des informations sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger !



Dorian Lenglet, nommé gendarme référent

La brigade de La Chapelle-Saint-Aubin, comme toutes les gendarmeries, a des missions de police administrative parmi lesquelles, veiller à la sécurité publique.

C'est pourquoi des gendarmes sont nommés référents auprès des communes. Ils coopèrent avec les référents citoyens qui sont des relais entre les habitants et la gendarmerie, la municipalité, les commerçants, les artisans, ...

Dorian Lenglet, 31 ans, a été nommé gendarme référent pour La Chapelle-Saint-Aubin en septembre 2022.

Il est entré au service de la gendarmerie en 2014 avec son contrat de gendarme adjoint volontaire obtenu à l'école de gendarmerie de Montluçon. Après sa formation, il a été affecté à la brigade territoriale d'Arles. Ensuite, après son concours de sous-officier, il a été affecté en 2017 à la brigade de proximité de La Chapelle-Saint-Aubin où il évolue en tant que gendarme.

Sa mission consiste à être l'interlocuteur privilégié entre la gendarmerie et les élus ainsi que les administrés. Le but étant de se rendre disponible pour toutes les sollicitations qui concernent la commune, qu'elles soient importantes ou moindres. L'objectif est de faciliter le contact, en apportant un regard et des conseils bienveillants, en écoutant l'ensemble des problématiques pour mieux les résoudre.

En ayant pris connaissance des problématiques, le gendarme doit pouvoir intervenir en amont, en discutant et en apaisant des tensions naissantes comme des problèmes de voisinage évitant ainsi que les choses ne s'enveniment.

En communiquant des comportements suspects, des mouvements de véhicules inhabituels, des mails douteux, la gendarmerie peut anticiper d'éventuelles séries de cambriolages.

La gendarmerie peut également partager ses connaissances légales sur différents sujets dans le cadre d'événements sportifs ou associatifs, en matière de sécurité afin que la manifestation se déroule bien.



Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances ?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile.

Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

A l'occasion des vacances, la gendarmerie et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Sarthe reconduisent l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Des patrouilles de gendarmerie, dans le cadre de leurs missions, assureront des passages fréquents sur les domiciles signalés.

Ce dispositif, totalement gratuit, n'est pas incompatible avec les actions éventuellement mises en oeuvre au sein du voisinage (ramassage du courrier, ouverture des volets durant l'absence du propriétaire, ...).

Les particuliers amenés à quitter leur domicile peuvent signaler leur absence en gendarmerie.

Pour ce faire vous devrez télécharger le formulaire OTV en allant sur le site de la préfecture à l'adresse : <http://www.sarthe.gouv.fr/operation-tranquillite-vacances-a1589.html> ou en scannant le QRCode ci-contre et le déposer en gendarmerie ou l'envoyer par courrier.

Ainsi, au cours de leurs patrouilles, les gendarmes effectueront une surveillance de votre habitation.



Trois règles pour partir tranquille



1. Prudence est mère de sûreté

Votre domicile :

- ✓ Verrouillez vos portails ;
- ✓ Fermez portes et volets.

Votre véhicule :

- ✓ Verrouillez vos coffres et portières ;
- ✓ Ne laissez pas en vue sur les sièges, sacs à main, sacoches,



2. Mieux vaut prévenir que guérir



- ✓ Ne laissez pas en évidence vos biens précieux ;
- ✓ Relevez les numéros de série de vos appareils Hi-fi ;
- ✓ Prenez en photo vos objets de valeur.

3. L'union fait la force



- ✓ Prévenez vos amis ou voisins de votre absence ;
- ✓ Faites relever régulièrement votre courrier ;
- ✓ Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence ;
- ✓ Signalez votre départ à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez ;
- ✓ N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect en composant le

17.

Si malgré tout vous êtes victime d'un vol :



**Alertez immédiatement la
gendarmerie.**



**Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée
des enquêteurs.**

Nouveau : une borne interactive en mairie

La municipalité de La Chapelle-Saint-Aubin dispose d'un nouvel outil de communication avec l'installation d'une borne interactive dans le sas d'entrée de la mairie.

Elle vous permettra facilement d'accéder à tous les documents administratifs de la mairie (conseils municipaux, services à la population, urbanisme, ...), mais aussi à d'autres fonctionnalités en cours d'élaboration.

Vous pourrez, de manière tactile et facile, faire défiler les informations souhaitées.

Vous aurez également la possibilité de consulter la borne depuis la page d'accueil du site Internet de la commune.

Ce panneau digital répond à une obligation légale afin d'éviter un affichage papier et participe ainsi à la préservation de l'environnement. La borne se substitue, ainsi, aux panneaux d'affichage papier.

N'hésitez pas à venir découvrir ce nouvel outil qui sera opérationnel au cours de l'été !



Notre correspondant Ouest-France, Michel Meyer, a passé la main

Correspondant Ouest-France à La Chapelle-Saint-Aubin depuis trente-quatre ans, Michel Meyer a décidé, le 15 février dernier, d'arrêter son activité sur la commune.

Il continue toutefois à suivre l'actualité de Saint-Saturnin.

Ouest-France est donc à la recherche d'un nouveau correspondant local.



Alors, si vous êtes curieux, si vous avez un goût prononcé pour l'écriture, la photographie et le contact, la correspondance est une activité pour vous. Cette occupation complémentaire rémunérée, mais non salariée, nécessite toutefois d'être disponible.

Adressez votre candidature à

📍 : Ouest-France, 35, rue Gambetta, 72 000 Le Mans ,

✉ : redaction.lemans@ouest-france.fr ou via la page Facebook Ouest-France Le Mans.

☎ : 02 43 21 76 76.

La Setram à votre rencontre

Rendez-vous lundi 28 août
pour créer ou recharger votre carte Setram
de 9h à 12h, dans les locaux de la Mairie



Grand Prix Cycliste de la Municipalité

Ce dimanche 23 avril dernier, le peloton a dû faire face à des conditions difficiles entre la pluie et le vent qui ont eu pour conséquence l'abandon de nombreux coureurs.

Il fallait être particulièrement courageux pour prendre le départ de l'épreuve organisée par le Vélo Club de Conlie. Quelques minutes avant la libération du peloton, des trombes d'eau se sont abattues sur l'aire de départ. Même l'ancien coureur professionnel, Sylvain Chavanel, hésitait à partir.

Après quelques tentatives, au onzième passage sur la ligne, quatre hommes prenaient la tête, rejoints au tour suivant par un cinquième. On retrouvait Julien Bouteiller, le lauréat de la veille à Laigné-en-Belin, Pierre Ricci ou encore Félix Duval du VC Conlie qui se classera septième. Au vu des conditions atmosphériques, le peloton s'amenuisait de plus en plus. Seulement 36 courageux vont franchir la ligne d'arrivée sur les 94 partants.

Alors qu'il ne restait que quatre boucles à couvrir, ils n'étaient plus que deux aux avant-postes avec l'Avranchais Dorian Debroise et Maxime Gervais, autre licencié de la Manche. Dans un groupe de contre, on trouvait cinq coureurs dont Sylvain Chavanel qui terminera l'épreuve à la quatrième place. Dans un virage, Maxime Gervais chutait et quittait la course tandis que Dorian Debroise poursuivait son effort en solitaire. Un risque payant puisque le jeune lauréat de 22 ans remportait sa première course de la saison.

Le classement : 1^{er} Dorian Debroise (VC Avranches) ; 2^{ème} Thomas Elan (VC Lucéen) ; 3^{ème} Pierre Ricci (Team Allcycles Madar).



© Julie Rousset Photos

Sorties pédestres du 1^{er} mai



Lundi 1^{er} mai dernier, les randonneurs se sont retrouvés sur le parking du Centre Saint-Christophe pour les traditionnelles sorties pédestre organisées par la municipalité en collaboration avec l'ARC Randonnée.

Le matin, 85 personnes ont déambulé autour du village sur un parcours de 9 km entrecoupé d'un arrêt ravitaillement au Parc de la Cigogne au Mans.

Après cette halte, les randonneurs ont pris la direction du bois de Saint-Christophe où les attendait le traditionnel apéritif offert par la municipalité animé par l'accordéon et les chansons de Paul Tigoulet, suivi d'un pique-nique ouvert à tous.

L'après-midi, 40 participants se sont remis en marche pour un second circuit d'environ 6,5 km, permettant de conclure cette journée somme toute très agréable et très conviviale.

La municipalité tient à remercier l'ARC Randonnée pour avoir assuré l'encadrement des randonneurs et Paul Tigoulet pour son intermède musical et vous donne rendez-vous l'année prochaine !



8 mai - Commémoration de la Victoire 1945

La cérémonie de commémoration de la Victoire 1945 s'est déroulée comme dans toutes les communes de France au Monument aux Morts en présence du Sénateur, Monsieur Thierry Cozic, de la Députée de la circonscription, Madame Julie Delpech, de la Conseillère Départementale, Madame Méлина Elshoud, du Maire, Monsieur Joël Le Bolu, des élus, des anciens combattants et porte-drapeaux, des conseillers municipaux jeunes, des personnalités civiles et militaires, et des habitants.

Ça s'anime à la bibliothèque !

Solène Luna a livré ses secrets d'écriture à la bibliothèque.

Mardi 7 février dernier, la jeune autrice Solène Luna est venue à la bibliothèque rencontrer des lecteurs et des lectrices de 18h00 à 20h00.

Entre habitués et personnes qui venaient découvrir, elle a conquis l'assistance présente.

Après avoir répondu à quelques questions de la bibliothécaire, les échanges se sont prolongés autour du processus d'écriture mais aussi de sa trilogie fantastique *Calypso* et de ses nouveaux projets !

Car la Millessoise, qui s'est mise à l'écriture il y a trois ans, a une imagination sans limite et des idées plein la tête. Elle n'a pas fini de faire parler d'elle ...



Une journée sous le signe de Poétic'Alix .

Mercredi 15 mars, les lecteurs et les lectrices de la bibliothèque étaient invités à venir découvrir la CAA - Communication Alternative Augmentée - en compagnie d'Alix et de sa maman, Christine Bruant, qui a créé l'association **Poétic'Alix**.

Le matin, une "Heure du conte" spéciale a permis de découvrir quelques albums lus par Alix grâce à l'utilisation de la CAA.

Un moment apprécié par les enfants présents pour son interactivité et sa bonne humeur.

Le soir, à 18h00, Christine Bruant est revenue afin de parler de son travail au quotidien pour sa fille ainsi que de l'association.

Elle a présenté à l'assistance les ressources qu'elle utilise mais aussi celles qu'elle élabore elle-même régulièrement. Elle a également parlé de ses projets comme, entre autres, la chorale **D'Calée** qui offre à toutes les personnes à partir de 6 ans, porteuses de handicap ou non, la possibilité de venir chanter et de s'amuser.

Il est à noter que Christine Bruant organise lors des petites vacances scolaires des ateliers CAA au sein de la bibliothèque.



Une balade dans les contes nordiques avec la compagnie Abrakadabrak.

Mercredi 31 mai, à 10h30, les lecteurs et lectrices de la bibliothèque avaient rendez-vous pour une "balade contée".



Dans le cadre du mois consacré à la Suède, la compagnie Abrakadabrak avait pour mission de faire découvrir quelques mythes nordiques aux quelques 30 participants ayant répondu à l'invitation et qui sont partis en promenade dans un parc proche de la bibliothèque pour une lecture en plein air.

Sous un beau soleil, petits et grands se sont installés sur l'herbe pour découvrir les histoires revisitées de Thor, Loki ou encore Jormungand, le serpent ...

Des contes méconnus qui ont pris vie grâce à l'énergie des deux conteuses.

Un moment convivial de lecture qui a permis à tous et toutes de prendre l'air et de voyager dans des contrées lointaines.

Place de Strasbourg



Plusieurs massifs devant les logements ont été réaménagés en début d'année.

Les végétaux ont été choisis pour leur résistance aux fortes chaleurs et pour leur faible besoin en eau.

Vous pourrez y trouver entre autres du Romarin rampant, du Plumbago, des Cistes, du Pittosporum, de l'Agapanthe, du Sedum, ...

Embellissement de la commune

Massifs rue Rouget de Lisle



Plusieurs massifs ont été regarnis en plantes vivaces afin d'offrir une jolie décoration suivant les saisons.

Quelques noms de plantes : Gaillarde, Sauge, Aster, Solidago, Deutzia, Abelia, Spirée, Nandina, ...

Fleurissement estival



Le service Espaces Verts a renouvelé le fleurissement du square Simone Veil, du presbytère et du rond-point des Myosotis.

Quelques noms de fleurs : Géranium Zonale rouge et blanc, Begonia rouge, Bidens, Lobularia, Coreopsis, Coleus, Rudbeckia, Cleome,

Décoration centenaire des 24 heures du Mans



A la demande du Conseil Départemental de la Sarthe, les communes étaient invitées à célébrer l'évènement en réalisant des décorations liées au centenaire.

Ainsi, les élèves du groupe scolaire Pierre Coutelle ont réalisé les dessins qu'ils ont peints sur les panneaux ornant l'entrée de la commune au niveau de la Mairie.

Devant cette fresque était également apposé un chiffre 100 qui a été réalisé par l'entreprise CréaTech du Mans. Cet agencement sera visible tout au long de l'été.



Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour

Bonne nouvelle pour les enfants et leurs parents, comme les années précédentes, la commune accueille pendant 6 mois des Chèvres des Fossés et des Moutons d'Ouessant.

Les animaux ont pris leurs quartiers début avril et auront pour tâche principale de limiter l'embroussaillage et les espèces végétales envahissantes. Ce formidable vecteur de lien social protège l'environnement en évitant d'entretenir ces surfaces avec des engins mécaniques.

Vous pouvez les voir pâturer rue de Bruxelles, au bassin de rétention à côté du city stade et au bassin de rétention en bas de l'avenue Joël Le Theule.

Rappel important : lors de vos promenades, nous vous invitons, pour le bien-être des animaux et votre sécurité, à respecter scrupuleusement les consignes : ne pas les nourrir, ne pas les effrayer, tenir vos animaux de compagnie en laisse, ne pas pénétrer dans les enclos, ne pas toucher aux clôtures et barrières.



Le "Capalvi" remis en service

Mardi 14 mars dernier, le personnel des ateliers municipaux de La Chapelle-Saint-Aubin a remis le "Capalvi" à l'eau non loin du lieu-dit *Le Moulin aux Moines*.

"Capalvi", c'est le bac à chaîne qui permet de traverser la rivière entre les deux communes de Saint-Pavace et de La Chapelle-Saint-Aubin. Il a été mis en service en novembre 2018.

Au début de l'hiver, il a été remis aux ateliers municipaux de la commune.

Ainsi, les piétons et les cyclistes peuvent à nouveau utiliser le bac. Pour embarquer sur le "Capalvi", pas besoin d'une compétence navale précise, mais plutôt d'une bonne paire de bras pour tirer sur la chaîne qui fait avancer l'esquif.

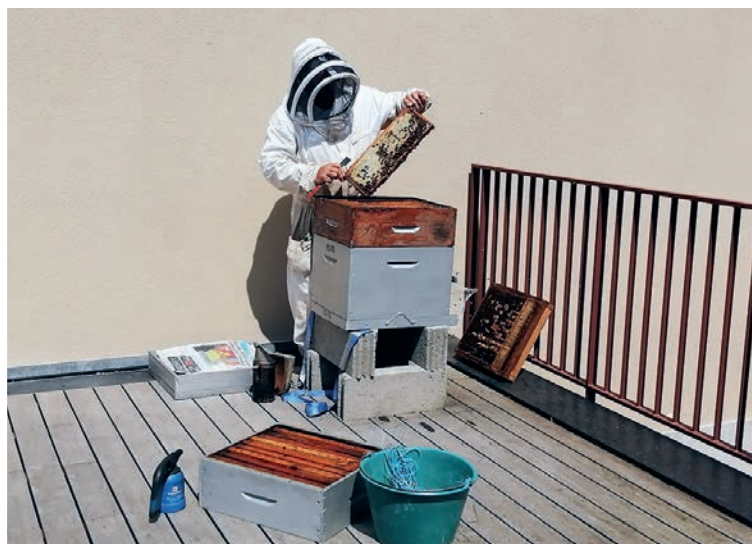
Récolte du miel sur le toit de la mairie

En mai dernier, les membres de l'Union Syndicale Apicole Sarthoise qui gèrent le rucher école sur la commune sont venus pour l'extraction du miel de printemps de la ruche placée sur la terrasse de la mairie.

Ils ont récolté un peu plus de 8 kg de miel.

La prochaine récolte devrait avoir lieu en septembre en fonction des conditions climatiques de l'été.

Ce miel a été mis en pot et sera offert lors des mariages célébrés à la mairie de La Chapelle-Saint-Aubin ou à l'occasion d'événements divers qui auront lieu dans la commune.



Comportement citoyen

Nettoyer devant chez soi, une obligation

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs.



Les riverains sont notamment tenus de :

- désherber ;
- tailler leurs arbres et haies de manière à ne présenter aucun risque et aucune gêne pour circuler ;
- balayer les feuilles et autres détritiques ;
- déblayer la neige et le verglas, et prévenir les accidents avec la mise en place de sel/sable.

Horaires pour le bruit

Il est rappelé que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués qu'aux heures et jours suivants :



- **de 8h30 à 19h30** les jours ouvrables ;
- **de 9h00 à 19h00** les samedis ;
- **de 10h00 à 12h00** les dimanches et jours fériés.

Tout bruit gênant causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.

Brûlage à l'air libre

Il est rappelé que d'après la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts en zone péri-urbaine et rurale, lorsqu'il existe un système de collecte ou une déchetterie proche, quelle que soit la période de l'année.

Promenade et divagation des animaux



Il est rappelé aux propriétaires de chiens et de chats que leurs animaux doivent être promenés en leur compagnie et tenus en laisse. Ils ne doivent pas les laisser divaguer dans la rue.

Les frais de ramassage et de fourrière sont à la charge des propriétaires (participation aux frais de capture et d'entretien de l'animal).

Pour information, les déjections canines sont pénalisables d'une amende forfaitaire de 35 €, alors n'oubliez pas de les ramasser lorsque vous promenez vos animaux de compagnie.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

SÉCHERESSE, INCENDIES : TOUS VIGILANTS !

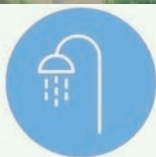
Le dérèglement climatique rend nos étés de plus en plus chauds et secs.

Le Conseil Départemental, financeur principal du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et acteur majeur de la gestion de l'eau, invite les Sarthoises et les Sarthois à la vigilance.

En raison des déficits de pluie observés durant l'hiver, associés aux canicules de l'été dernier, le niveau de la majorité des nappes souterraines de la Sarthe reste inférieur aux moyennes calculées les années précédentes.

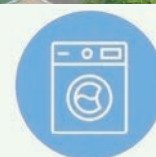
Les précipitations de février-mars ont été insuffisantes pour reconstituer des ressources satisfaisantes avant le début de la baisse saisonnière des niveaux des nappes souterraines, début avril.

Il est donc recommandé aux Sarthois de poursuivre leurs efforts en matière de maîtrise de la ressource en eau en appliquant les petits conseils listés ci-contre !



Chaque geste compte !

Une douche rapide plutôt qu'un bain. Couper l'eau pendant le savonnage.



Penser au mode éco !

Utiliser le lave-linge et le lave-vaisselle en mode éco et toujours plein.



Laver sa voiture en station de lavage

qui recycle l'eau.



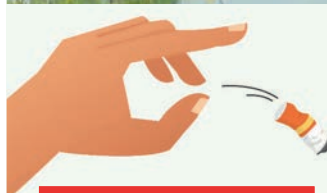
Pas de travaux près de la végétation

et prévoir un extincteur à portée de main.



Ni feu ni barbecue

aux abords des forêts.



Pas de cigarette en forêt

ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture.

TOUS VIGILANTS !

Le SDIS rappelle qu'il est interdit d'allumer des feux d'artifice ou festifs à moins de 200 m d'un massif forestier et qu'il est interdit d'incinérer des déchets verts ou des ordures ménagères en toute saison !

Département le plus boisé des Pays de la Loire, la Sarthe n'a pas été épargnée par les incendies avec 74 feux de forêt en 2022, totalisant 386 hectares brûlés et 296 feux de récoltes, broussailles et herbes sèches.

Là encore, la sécheresse hivernale associée aux canicules de l'été dernier appellent à la plus grande vigilance.

Les risques de départ de feu et de propagation sont liés à la sécheresse.

Le SDIS est donc encore plus attentif et dispose de moyens supplémentaires pour faire face avec un parc modernisé de véhicules d'intervention et les dispositifs de vidéodétection.

Mais ce sont les Sarthois qui sont responsables de leur sécurité : 9 feux sur 10 sont d'origine humaine et sont principalement dus à des imprudences.

Le SDIS recommande donc de suivre les conseils listés ci-contre et rappelle que **si vous êtes témoin d'un départ de feu, vous devez vous mettre en sécurité puis composer le 18 ou le 112 en précisant au mieux votre localisation.**

Engins de Déplacement Personnels Motorisés : les règles de sécurité et d'équipement !

Trottinettes électriques, gyropodes, overboards et engins motorisés du même type.

Équipement

*Obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2020

Vêtement réfléchissant

Obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite et **fortement recommandé** le reste du temps.

A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 35 €.

Feux de position avant et arrière*

A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.

Casque

Fortement recommandé en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Avertisseur sonore*

A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.

Système de freinage*

A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.

Engin bridé à 25 km/h

Si ce n'est pas le cas, rapprochez-vous de votre revendeur ou du constructeur.

Vous risquez l'immobilisation, la mise en fourrière, la confiscation de l'engin et jusqu'à 1 500 € d'amende.



Catadioptres arrières et latéraux*

A défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.



Sur la route chacun sa place

Vous avez l'obligation d'utiliser les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a et l'interdiction de rouler sur les axes dont la limitation est supérieure à 50km/h. A plusieurs, vous devez vous suivre en file indienne. Rouler côte à côte est interdit.

Vous risquez une amende forfaitaire de 35 €.

Le trottoir c'est pour les piétons

La circulation sur le trottoir est interdite.

Vous risquez une amende forfaitaire de 135 €.

Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne par la circulation des piétons.



Le code de la route c'est aussi pour vous

Respectez les feux de signalisation, les lignes blanches continues, les sens interdits, les stops, le marquage au sol, les règles de priorité, y compris celle des piétons

Vous risquez une amende forfaitaire de 135 €.



Sur la route

Lorsque vous conduisez, restez vigilants

L'utilisation du téléphone, d'un casque audio ou d'écouteurs est interdite.

Vous risquez une amende forfaitaire de 135 €.



Une seule personne à bord

Le transport de passager est interdit !

Vous risquez une amende forfaitaire de 35 €.



Voyager léger

Tout remorquage et toute charge sont interdits !

Seule une sacoche de petite taille est autorisée au niveau du guidon.

Vous risquez une amende forfaitaire de 35 €.



Ce n'est pas un jeu d'enfant

Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

Vous risquez une amende forfaitaire de 135 €.

-12

Un nouveau plan de circulation à l'essai rue de Coup-de-Pied

Un aménagement du plan de circulation de la rue de Coup-de-Pied a été réalisé avec l'implantation d'une écluse en haut de la route, deux stop et un panneau de contrôle.

Tout est mis en place pour baisser la vitesse à La Chapelle-Saint-Aubin. Prudence et vigilance s'imposaient avec le passage régulier de piétons dans cette rue.



Élargissement du trottoir et stationnement unilatéral.



Mise en place d'une écluse

Il fallait revoir la réglementation

C'est une rue en descente, large et surtout qui dessert le Complexe Sportif avec notamment beaucoup de passages d'enfants.

Donc, une voie sur laquelle les automobilistes doivent être à la fois particulièrement prudents et vigilants.

Par ailleurs, quelques riverains se sont plaints de la vitesse à laquelle roulaient les automobilistes.

Même si la commune est maintenant passée à 30 km à l'heure, il fallait revoir la réglementation de la circulation dans cette rue dans le but de baisser impérativement la vitesse.

Avec les riverains concernés

Certains riverains ont fait des propositions à la municipalité. Il y a eu des échanges, des projets de circulation en commission. A l'issue de ces rencontres, les idées pour baisser la vitesse ont été transmises à Le Mans Métropole qui a ensuite établi un plan soumis aux riverains directement concernés.

Il y a eu débat, d'autres idées ont même été évoquées.

La décision de tester le projet a finalement été prise.



Implantation des deux stop.

L'aménagement est en période de test

Pendant cette période de test, une écluse en haut de la rue a été posée puis deux stop et plus récemment, un panneau de contrôle de vitesse a été installé. L'objectif est de casser la vitesse.

Mais il s'avère que cette nouvelle réglementation gêne certains riverains qui sont obligés de manœuvrer pour entrer ou sortir de leur habitation avec leur véhicule.

Et la finalité ?

Vraisemblablement au second semestre, un bilan sera dressé avec les riverains et en fonction des remarques une analyse sera faite afin de mesurer la pertinence du projet.

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, acteur clé pour une solidarité de proximité !

Des ateliers et des sorties pour les seniors

Les seniors découvrent Facilotab

L'atelier *Facilotab*, tablette simplifiée pour seniors, a débuté le 5 avril dernier et dispensé pendant cinq mercredis matins.

Neuf seniors ont participé à la première matinée, salle du CCAS, animée par Claude et Gilbert, membres du CCAS. Cet atelier consiste à découvrir le fonctionnement d'une tablette soit pour une première prise en main soit pour un perfectionnement grâce à un programme adapté.

C'est avec enthousiasme que les participants ont pu écrire des messages, envoyer des photos ou s'amuser à des jeux installés sur la tablette.

Une seconde session sera organisée au deuxième semestre. Les ateliers sont gratuits et sur inscription.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent.



Des ateliers numériques

Deux conseillers numériques de Le Mans Métropole ont proposé à la collectivité d'organiser des ateliers d'assistance en informatique et d'initiation aux usages numériques auprès des personnes peu ou mal à l'aise avec cet outil.

Ce sera l'occasion de mettre en place avec les conseillers numériques des ateliers spécifiques aussi bien sur smartphone, ordinateur de bureau que sur tablette. Les ateliers collectifs ou individuels seront organisés dès 2024.

Une réunion d'information aura lieu à la Maison Pour Tous le **jeudi 23 novembre de 9h30 à 11h30**.



Sortie à l'Abbaye Royale de l'Épau

Dans le cadre de ses activités Sortir de chez soi, le CCAS a proposé une sortie à l'Abbaye Royale de l'Épau le 14 avril dernier.

Une vingtaine d'inscrits s'étaient donnés rendez-vous en mairie pour prendre la direction de l'Épau afin de visiter l'Abbaye et ses jardins. Ce moment très agréable a été apprécié de tous.

Devenez bénévole au CCAS

Le CCAS vous propose de rejoindre une équipe dynamique lors de ses activités :

- Accompagner lors des sorties,
- Participer ou encadrer des ateliers,
- Conduire le minibus le mardi ou le vendredi matin,
- Partager vos connaissances.

Pour tout renseignement et inscription concernant les sorties et les ateliers, contacter le secrétariat de la Mairie.

☎ : 02 43 47 62 70.

Le CCAS, un service à votre écoute

Le CCAS constitue l'outil principal de la commune pour mettre en œuvre les solidarités, organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune et aussi aider les habitants à se familiariser avec les outils numériques.

Les principales prestations sont :

- ✓ Une banque alimentaire pour les familles en difficulté ;
- ✓ Les demandes de logements sociaux ;
- ✓ Les demandes sociales sur dossiers ;
- ✓ Les partenariats (banque alimentaire, Pain contre la faim, ...) ;
- ✓ Les dossiers numériques et administratifs ;
- ✓ Le " Sortir de chez Soi " pour éviter l'exclusion.

Pour tout renseignement

Des permanences sont assurées en mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

Secrétariat CCAS : ☎ : 02 43 47 69 57

ou ✉ : ccas@lachapellesaintaubin.fr

Accueil Mairie : ☎ : 02 43 47 62 70

Banquet des seniors, remise des colis et mini salon

Le banquet des seniors se déroulera le dimanche 8 octobre prochain à l'Espace Culturel l'Orée du Bois.

Le vendredi 15 décembre prochain, les seniors de plus de 68 ans sont invités à venir retirer leur colis de Noël en mairie.

A cette occasion, vous pourrez profiter d'un mini salon au cours duquel des structures vous présenteront leurs services destinés aux seniors.

Pour bénéficier en fin d'année 2023 du colis et de l'invitation au repas des aînés, le CCAS invite les Capellaubinois de 68 ans et plus au 1^{er} janvier 2023 à s'inscrire en mairie.



Le service de minibus

Soucieuse de rendre la vie de nos aînés toujours plus agréable, l'équipe du CCAS continue sa démarche de service de proximité.

Deux services de minibus de la commune existent depuis quelque temps et sont réservés prioritairement aux personnes sans moyen de locomotion.

Tous les mardis, le véhicule part de la mairie pour rejoindre les centres commerciaux Auchan et Intermarché et y emmener nos aînés faire leurs courses.

Depuis octobre dernier, le minibus prend un vendredi par mois le chemin du marché des Jacobins à raison de deux rotations par matinée.

Le premier tour démarre devant la mairie à 9h00, pour un retour à 11h00. Quant au second tour, c'est au même endroit : départ à 9h45 et retour à 11h45.

Les chauffeurs raccompagnent les bénéficiaires à leur domicile. Sept bénévoles conduisent, tour à tour, le véhicule.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

Plan de prévention des risques d'une canicule

Dans le cadre du "**Plan Canicule**", un registre municipal recense, à leur demande ou celle d'une tierce personne, les personnes vulnérables et isolées vivant à domicile.

Ce registre confidentiel est destiné, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, à organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles peuvent avoir besoin.

Qui est concerné par ce registre ?

- ✓ Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes adultes reconnues handicapées, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes vulnérables du fait de leur isolement et non prises en charge par un service particulier.

L'inscription au registre est **facultative** et s'opère par déclaration de la personne ou de son représentant légal auprès du secrétariat du CCAS qui recueillera les informations nécessaires.

Le secrétariat est joignable en mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

☎ : 02 43 47 69 57 ou 02 43 47 62 70 - ✉ : ccas@lachapellesaintaunbin.fr

La saison culturelle 2022-2023 touche déjà à sa fin !

Pour commencer l'année 2023, la saison culturelle de la mairie de La Chapelle-Saint-Aubin a accueilli en janvier, le Théâtre du Haut Maine, troupe sarthoise et leur spectacle **"Ça pigeonne chez le baron !"**.

Avec **"La Terre en Marche"**, Sabina et Jérôme Bergami ont fait voyager L'Orée du Bois en février entre Moyen-Orient et Asie. Un temps de rencontres et d'échanges avec ces deux passionnés de voyage.



Concert Sans Prétention



Spectacle Cirk'Alors

Le mois de mars a été très animé et varié !

De la chanson française avec **"Java de toi"**, du théâtre avec **"G.R.A.I.N., histoire de fous"** et du cirque pour le jeune public avec **"Cirk'Alors"** dans le cadre du festival Pays du Môme.

Le groupe sarthois **"Sans Prétention"** a quant à lui fait danser le public venu nombreux au mois d'avril. Une soirée sous le signe de la joie de vivre !

Cette belle saison s'est terminée dans une ambiance rock avec Napkins et le spectacle **"Rock'n Circus"** du groupe Run Ronie Run.

Merci à toutes et à tous pour ces moments partagés !

Nous nous retrouverons en octobre pour démarrer la saison 2023/2024.

Le vendredi 13 octobre à 20h30, à l'Espace Culturel L'Orée du bois, nous vous invitons à venir découvrir **"Qu'est-ce que le théâtre ?"**, du Théâtre de L'Ultime. Un spectacle humoristique pour répondre aux "inquiétudes" des spectateurs :
Faut-il avoir du talent pour devenir spectateur ?
A-t-on le droit de s'endormir ?
Est-ce qu'on peut retirer ses chaussures ?

Un verre de l'amitié sera offert à la fin du spectacle.

Alors, on se retrouve là-bas ?



Claudine Bonhommeau et Loïc Auffret du Théâtre de l'Ultime



François-Xavier Dangremont

En novembre, c'est dans les locaux de la mairie que nous vous donnons rendez-vous, afin de découvrir le travail de deux artistes : **Nathalie Travaillard**, artiste peintre, et **Juliette Durand**, sculptrice.

C'est sur une note musique que nous terminerons doublement l'année !

Le dimanche 10 décembre nous retrouverons l'habituel concert de l'**Orchestre du Mans**, toujours au profit du Téléthon.

Le vendredi 15 décembre, **François-Xavier Dangremont**, guitariste aux nombreux prix, investira l'église de La Chapelle-Saint-Aubin pour un concert de musique classique.

Nous poursuivrons la saison en janvier, mais d'ici là, nous espérons vous voir nombreux !

Pour tout renseignement ou réservation

Marjorie Floro - ☎ : 06 77 35 43 33 ou ✉ : culture@lachapellesaintaubin.fr

Accueil Mairie - ☎ : 02 43 47 62 70

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale vous accueille au 1^{er} étage de la Maison Pour Tous, du mardi au samedi. L'inscription est gratuite et permet l'emprunt de quatre livres pour une durée d'un mois. Elle donne également droit au service en ligne Médiabox (partenariat Sarthe Lecture).

Vous pouvez consulter la liste des ouvrages sur le catalogue en ligne : <https://la-chapelle-saint-aubin-pom.c3rb.org/>
N'hésitez pas à faire des demandes ou des suggestions d'achat.

La bibliothèque vous dévoile son programme d'animations pour les prochains mois

Céline Bouju, responsable de la bibliothèque de La Chapelle-Saint-Aubin, reprend dès septembre ses animations gratuites et sur inscription.

Heure du conte

Un mercredi par mois à 10h30, des lectures pour les enfants de 3 à 6 ans. Vous avez rendez-vous les 20 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre. Plusieurs thèmes seront abordés jusqu'à la fin de l'année.

Rencontre avec Serge Bertin

Le 26 septembre à 18h00, entretien avec Serge Bertin autour de son livre "**Comment c'était la vie autrefois en Sarthe ?**". L'auteur capellubinois viendra à la rencontre des enfants et des adultes présenter son livre illustré par Lucie Casals. Serge Bertin vous replongera dans la Sarthe d'autrefois le temps de ce moment convivial.

On joue à la bibliothèque !

En présence d'un intervenant d'Ecoloustik, spécialiste du jeu, venez tester des jeux classiques ou des nouveautés. L'occasion de s'amuser et de rencontrer d'autres joueurs autour d'une partie. A chaque séance, sa tranche d'âge. N'hésitez pas à demander le programme. Tout public. Le premier rendez-vous est fixé au mercredi 27 septembre à 16h00.

Escape Game Tous contre Cornebidouille

D'après les livres de Magali Bonniol et de Pierre Bertrand. Cornebidouille en a assez des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Elle est vraiment furieuse et a décidé de ratatouiller les enfants : elle veut les faire disparaître avec sa formule magique ! Pas question de la laisser faire... Un jeu d'énigmes à partir de 6-7 ans le 21 octobre à 10h30.

Lectures et jeux en Communication Alternative Augmentée (CAA)

Aux petites vacances scolaires, le mardi 24 octobre de 15h30 à 16h30, venez découvrir la Communication Alternative Augmentée avec Alix et sa maman Christine qui a créé l'association *Poétic'Alix*. Avec des pictogrammes et une tablette, Alix et Christine vous liront des histoires et vous montreront une autre façon de jouer et de communiquer ! Pour les enfants à partir de 5 ans, accompagnés d'un adulte.

Atelier créatif

Après la lecture d'un album, les participants réaliseront un bricolage en rapport avec l'histoire racontée. Pour les enfants à partir de 6 ans, le mercredi 25 octobre de 10h30 à 11h30.

Exposition

Tout au long du mois de novembre, l'exposition "**Ecrire un roman policier**" qui retrace les différentes étapes d'écriture d'un roman policier et d'un polar sera visible à la bibliothèque. Découvrez le genre et ses sous-genres, apprenez les techniques d'écriture et les astuces des plus grands romanciers.

Club de lecture

Mardi 21 novembre à partir de 19h00, venez partager vos coups de cœur ou déceptions littéraires. Romans, BD, essais, documentaires, adulte ou jeunesse, vous êtes libres de parler des lectures qui vous ont marqués ! Le temps d'échange sera accompagné de grignotages et boissons façon "auberge espagnole". Adultes et adolescents.

La malle aux histoires "Hiver"

Mercredi 6 décembre à 18h00, Anne-Sophie Desgaches vous propose un spectacle sur le thème de l'hiver qui mêle lecture à voix haute et conte. Tout public à partir de 6 ans.

La bibliothèque municipale vous accueille toute l'année :

Le mardi	de 14h00 à 18h00
Le mercredi	de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le jeudi	de 14h00 à 18h00
Le vendredi	de 16h00 à 19h00
Le samedi	de 10h00 à 12h30

Pour tout renseignement contactez Céline

☎ : 02 43 47 62 64

✉ : bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr

Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes

Visite du Palais de Justice

Le mercredi 18 janvier dernier, notre Conseil Municipal Jeunes et son homologue de la commune de Changé se sont retrouvés pour une visite du Palais de Justice du Mans.

Un temps d'échange dans une salle d'audience avec des professionnels a permis de mieux comprendre le fonctionnement de cette institution.

La visite fut très appréciée de tous.



Ce moment de convivialité a réuni petits et grands à la recherche des œufs sur des parcours ludiques complétés par un stand maquillage et des ateliers jeux.

Cette matinée a permis à tous de partager un agréable moment.

Chasse aux œufs

Ce sont plus de 160 enfants qui se sont retrouvés dans les bois de Saint-Christophe le dimanche 2 avril.



Matinée éco-citoyenne

Samedi 13 mai dernier, a eu lieu la 4^{ème} édition de la matinée éco-citoyenne organisée par le Conseil Municipal Jeunes.

Après s'être donnés rendez-vous Place des Commerces, les jeunes conseillers, accompagnés d'élus et de Capellaubinois, ont pris la direction de la zone commerciale pour ensuite revenir à leur point de départ en passant entre autres par le Boulevard Nature et certains quartiers de la commune.

Les jeunes ramarcheurs ont une fois de plus constaté que leur chasse aux détritus n'était pas vaine. Mégots, papiers, plastiques et bouteilles furent malheureusement leur butin.



Les loisirs pour la jeunesse



Activités loisirs Activ'Days

Durant les vacances de février, le programme des activités fut très diversifié avec des journées ponctuées par une visite du Musée de l'Automobile du Mans, une sortie au cinéma, un après-midi Escape Game et une initiation aux arts martiaux au dojo du Samouraï 2000. Sans oublier les traditionnelles activités comme le basket, une soirée jeux et une autre "pasta", et des ateliers bricolage. Celui d'avril fut tout aussi riche. Étaient inscrits au programme une sortie à Papéa, de l'escalade et de l'accrobranche à Saint-Léonard-des-Bois, du canoë à l'Île aux Sports, du géocaching à l'Arche de la Nature et pour finir des activités manuelles et des jeux de société.

Une animation intergénérationnelle a permis aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver autour d'une activité et d'un goûter faisant le bonheur de tous.

Accueil de Loisirs Municipal Été 2023

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans sur le site de Saint-Christophe.

La direction sera assurée par Thibault Poteloin en juillet et par Marie Lemée en août.

Chaque semaine, les enfants pourront profiter du bassin d'apprentissage, d'une sortie, d'une nuit au centre et d'instantanés partagés avec les parents.

Deux mini-camps seront organisés durant cette période estivale pour les jeunes de 8 à 12 ans.

Du 24 au 28 juillet, à la base de loisirs d'Anjou Sport Nature à La Jaille-Yvon (49) avec au programme : canoë, biathlon, accrobranche et fun-archery.

Du 21 au 25 août, à la base de loisirs de Morannes-sur-Sarthe-Daumeray (49) avec un programme Kohl And Sarthe proposant de multiples activités : radeau, course d'orientation et tir à l'arc.



Du 7 juillet au 3 septembre 2023, le bassin d'apprentissage du Centre Saint-Christophe sera de nouveau accessible aux enfants de 3 à 12 ans, sous la surveillance de nouveau cette année de Monsieur Hugo Delalande.

Son accès est réservé à **tout enfant né entre le 1^{er} janvier 2011 et le 30 juin 2020 ou scolarisé en CM2** pour l'année scolaire 2022/2023, résidant sur la commune ou fréquentant le Groupe Scolaire Pierre Coutelle.

Des créneaux horaires seront réservés aux enfants inscrits aux activités organisées au sein de l'accueil municipal de loisirs ou de l'ASCA.

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

- **Mardi** et **vendredi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant l'accueil municipal de loisirs ;
- **Mercredi** de 14h30 à 19h30 ;
- **Jeudi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant les stages de l'ASCA ;
- **Samedi** et **dimanche** de 14h30 à 19h30.

Pour obtenir une carte d'accès gratuite, il vous suffit de vous rendre en mairie avec :

- Une photo de l'enfant (ou la carte délivrée l'année précédente pour un renouvellement) ;
- Un justificatif de domicile.

La capacité d'accueil du bassin reste limitée à 30 jeunes baigneurs, placés sous la responsabilité des parents. Il est malgré tout recommandé pour les plus petits, jusqu'à 6 ans, d'être munis de brassards.



Le bassin d'apprentissage

En direct du Groupe Scolaire

S'il te plaît, une histoire !

L'équipe enseignante du Groupe Scolaire lance un appel vers des personnes retraitées, aimant lire des histoires aux enfants.

En effet, depuis plusieurs années, l'école Pierre COUTELLE est inscrite dans le dispositif "*Lire et faire lire*". Il s'agit d'un programme culturel, créé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin et développé par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales).

Dans chaque département, des coordinateurs "*Lire et faire lire*" accompagnent les bénévoles dans leurs interventions auprès des enfants dans les écoles. Il s'agit d'ateliers de lecture à voix haute, offerte aux enfants, pour de petits groupes d'élèves, entre 3 et 8 ans.

Malheureusement, l'association manque de bénévoles et les demandes des classes sont loin d'être toutes satisfaites.

Cette année encore, pour notre école, seules les classes de CP et CE1 (6 et 7 ans) en bénéficient.

Nous comptons sur votre goût de la lecture pour le faire partager aux enfants !



Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

- La coordination sarthoise : ☎ 02 43 39 27 29 ou ✉ : fal72culture@laligue.org
- L'école Pierre Coutelle : ☎ 02 43 47 62 00 ou ✉ : ce.0720992M@ac-nantes.fr

Nadine MAILLARD,
Directrice de l'école



A l'école des jardins

Dans le cadre d'un projet à l'école, un partenariat financé par la coopérative scolaire s'est créé l'an dernier avec l'association *Le Jardin des Prés Verts* de Mézières-sous-Lavardin, afin de permettre aux élèves de profiter des compétences de spécialistes pour l'éducation à l'environnement.

L'an dernier, les CP et les CE1 ont été initiés au petit jardinage et à la connaissance de la petite faune de l'école. Un atelier de menuiserie pour une classe de CM1-CM2 avait permis la réalisation de bacs de jardinage.

Cette année, toujours avec le concours du *Jardin des Prés Verts*, un herbier de l'école a été réalisé par la classe de CE2-CM1 et des bacs à jardiner réalisés par des agents municipaux ont été installés pour l'initiation des plus jeunes (les 3 classes maternelles) aux petites cultures.

Le tout vient compléter des activités sous et autour d'une grande serre, financée il y a 2 ans par la municipalité.

Ainsi, c'est avec beaucoup de plaisir que les CP et les CE1 ont pu cette année encore semer, planter, entretenir un petit jardin d'école, potager et floral.

Chorale de l'École

Le mardi 6 juin dernier, les élèves du Groupe Scolaire Pierre Coutelle, de la Grande Section au CM2, se sont retrouvés sur la scène de l'Espace Culturel de l'Orée du Bois pour leur représentation de fin d'année.

Cette prestation a été très appréciée des familles venues nombreuses assister à ce spectacle demandant beaucoup d'investissement.

En l'honneur du départ à la retraite de la directrice Mme Maillard, les élèves ont réécrit les paroles d'une chanson de leur répertoire.

Un moment d'émotions pour tous, enseignantes, élèves et parents !



Déjà 50 ans !!

Depuis 1973, l'ASCA Omnisports, via ses sections, propose aux Capellaubinois de faire du sport, de bouger, de partager de nombreux moments d'émotions, de convivialité...

Alors continuons le 2 septembre avec un *Quiz Historique*, une photo souvenir, et plein d'autres animations.

Adhérent(e)s venez nombreux habillé(e)s aux couleurs de notre club, en rouge et blanc, pour fêter ensemble cet anniversaire !



**FÊTONS LES 50 ANS
DE L'OMNISPORTS !**

2 SEPTEMBRE - 10H



QUIZ - LOTS - BUVETTE - INITIATION SPORTS
COMPLEXE OMNISPORTS LA CHAPELLE ST AUBIN

ASCA section Danse

La saison s'est achevée sur le traditionnel gala de fin d'année le dimanche 18 juin à l'Espace Culturel de l'Orée du bois.

Deux séances étaient programmées afin de satisfaire le plus grand nombre de spectateurs, la première était programmée à 14h00 pour enchaîner sur la seconde à 17h00.

Nous étions cette année 140 adhérents, avec 4 disciplines proposées et enseignées par Caroline Verrier : le Modern'jazz, la danse de couple, la danse Tempo et le Pi-yoba. Si une de nos activités vous intéresse, lancez-vous !! Il est temps de nous rejoindre.

Mardi

15h00 : Pi-yoba, cours d'1h00.

Mercredi

14h00 : Modern'jazz, niveau cycle 1 (enfants 9-10 ans), cours d'1h00.

15h00 : Modern'jazz, niveau initiation (enfants 6-8 ans), cours d'1h00.

16h00 : Modern'jazz, niveau éveil (enfants 4-5 ans), cours d'1h00.

Jeudi

18h00 : Danse Tempo, cours d'1h00.

19h00 : Pi-yoba, cours d'1h00.

Vendredi

19h00 : Modern'jazz, niveau intermédiaire, cours d'1h30.

17h00 : Modern'jazz, niveau ados (11-13 ans), cours d'1h30.

18h30 : Jazz-Contemporain (ados, adultes niveau avancé), cours d'1h30.

20h00 : Modern'jazz, adultes, cours d'1h30.

20h00 : Pi-yoba, cours d'1h00.

20h30 : Danse de couple, cours d'1h00.



Association MANsGE DISC

Safari Disc Golf

Les 8, 9 et 10 avril derniers, avait lieu le 2^{ème} Safari Disc Golf, version 3 jours, 4 parcours.

Il s'agissait de jouer sur 4 parcours différents : Spay, La Chapelle-Saint-Aubin, Coulaines et pour finir à l'Arche de la Nature, au Mans.

Le parcours capellaubinois a été joué le dimanche matin, sous un beau soleil.

Les joueurs ont encore apprécié la qualité et la difficulté de ce parcours. Comme il n'y a que 9 corbeilles, il a été joué sur 2 boucles de 10 corbeilles. Le meilleur dans cet exercice fut le manceau, Dorian Legendre qui effectua le parcours en 52 coups, soit 10 coups en dessous du PAR. A noter que l'angevin Alexandre Brisard réussit le coup parfait, en effectuant le coup en 1, appelé aussi l'Ace, sur le trou 10.

Au final, une belle réussite et de beaux vainqueurs.

Bravo à tous, notamment aux bénévoles MANsGE DISC, et aux différentes mairies qui ont su mettre en avant les différents parcours grâce à un bon entretien.

Prochains évènements : Sarthe Tour le 25 juin à Coulaines, et pour Dorian Legendre, membre de l'équipe de France, les championnats d'Europe individuel en catégorie junior, du 16 au 19 août 2023, à Tallinn en Estonie.



Pour tout renseignement sur l'association

Monsieur Christophe Legendre, Président.

☎ : 06 78 06 76 15 - 🌐 : www.facebook.com/mansgedisc - 🌐 : mansgedisc.discgolf.io

Billard de l'Antonnière

Le club de billard français de l'Antonnière a été créé en 2015 et compte à ce jour 39 adhérents venant pour la plupart des communes de La Milesse, de Saint-Saturnin, d'Aigné et de La Chapelle-Saint-Aubin.

Le club forme les nouveaux joueurs et assure le perfectionnement des joueurs plus anciens.



Il organise de nombreuses compétitions en interne et encourage les joueurs à participer aux compétitions externes au club.

Le billard français est une activité ludique qui permet à chacun de prendre plaisir à jouer et de partager avec les autres.

La salle de billard est située à la Salle Multisports de Saint-Saturnin et est ouverte aux adhérents tous les jours de 9h00 à 23h00.

Pour tout renseignement sur l'association

Monsieur Christophe Sepré - ☎ : 06 05 26 91 99

ou Monsieur Philippe Hubert - ☎ : 06 06 51 87 62



L'ASCA Tennis-Padel a le plaisir de vous annoncer la fin du championnat d'hiver pour nos équipes jeunes et adultes.

Certaines de nos équipes ont réussi à être championnes de Sarthe ou encore à monter en Régionale 1.

Cette fin du championnat d'hiver annonce logiquement le début du championnat de printemps au cours duquel nos équipes parcourent la Sarthe mais aussi la région pour aller affronter d'autres équipes de manière conviviale.

Qui dit printemps, dit aussi reprise des cours de tennis en extérieur, nos jeunes comme nos plus anciens raffolent du beau temps pour pouvoir jouer toute la journée sous le soleil.

En parallèle, le club a de nouveau organisé son traditionnel tournoi de la Vache avant les vacances de Pâques et ses tournois de padel qui se déroulent environ toutes les deux semaines.



Nos finalistes des championnats de Sarthe 2023



La semaine du padel féminin

N'hésitez pas à contacter le club pour pouvoir y participer ou à venir sur place voir les matchs avec des joueurs d'un bon niveau.

Toujours en padel, en avril s'est déroulée la semaine du padel féminin au cours de laquelle le club a pu faire découvrir le padel aux femmes, qu'elles soient licenciées ou non car cette discipline est encore très peu développée chez les femmes.

A cette occasion, Christophe Edet a initié des écolières du Groupe Scolaire de La Chapelle-Saint-Aubin afin de leur faire découvrir le padel, mais il a aussi donné des cours à toutes les femmes désirant découvrir cette activité. La semaine s'est clôturée par un tournoi 100% féminin (P25).

Le week-end des 6, 7 et 8 mai se sont déroulées au Club du SOM les finales du championnat de Sarthe.

Notre coach s'est battu pour obtenir le titre de champion de Sarthe chez les + 35 ans mais aussi celui de champion de Sarthe en 2^{ème} série tandis que Nathalie Babou devenait vice-championne de Sarthe en 4^{ème} série dames.

Chez les jeunes, Noah Belloire a remporté le titre de champion de Sarthe en 15/16 ans tandis que June Rolles est devenue vice-championne de Sarthe en 13/14 ans.

Pour diriger ces tournois, les joueurs ont besoin d'arbitres, c'est ainsi qu'un jeune du Club, Timéo Salgado, vient de valider son premier niveau d'arbitrage.



Tournoi de la Vache des vacances de Pâques

Pour suivre les actualités de la section :

- sur Facebook : [@asca.tennis](#)
- sur Instagram : [@asca_tennis_padel](#)

ASCA section Volley

Une belle saison sportive s'achève pour l'ASCA Volley Ball

En championnat pré-national masculin, l'équipe fanion termine 2^{ème} du classement, à très peu de points derrière Saint-Herblain qui accède au championnat National 3...

Encore une superbe saison pour notre équipe qui réunit toujours plus de public lors des matchs à domicile !

Pour la toute nouvelle équipe masculine engagée en Région, c'est une saison difficile. Elle termine en dernière position du classement avec toutefois un espoir de maintien.

La Départementale masculine, elle, se maintient avec une équipe qui accueille nos jeunes recrues M18 et qui se forme sur le terrain.

Pour nos jeunes équipes masculines, la saison a été très positive.

Les M18 garçons, toute nouvelle équipe créée cette année, finissent 2^{ème} de leur championnat. Ils vont pouvoir rejoindre petit à petit les équipes seniors.

Du côté des M15 garçons, ils ont su gravir les échelons tout au long de l'année pour finir 2^{ème} sur le tout dernier plateau de la saison. Bravo à eux !!

Enfin pour les M13, la progression s'est fait ressentir tout au long de l'année avec des jeunes présents à chaque plateau de matchs.

Coté féminin, c'est un carton plein pour nos équipes engagées en niveau départemental.

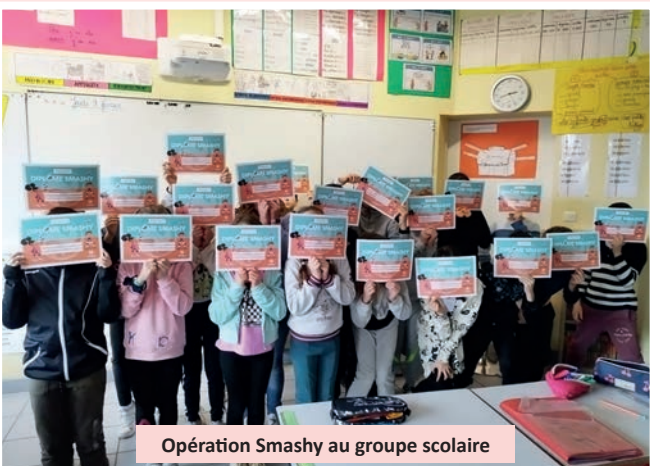
L'équipe senior accédera au championnat Régional l'année prochaine avec un parcours "presque" sans faute.

Chez les jeunes, nos deux équipes M18 féminines terminent 1^{ère} et 2^{ème} du championnat 4x4, avec une belle cohésion tout au long de la saison.

Les M15 se positionnent également 1^{ère} et 2^{ème} du championnat 4X4 avec deux équipes hyper motivées !

Félicitations aux M11 féminines qui ont passé deux tours de coupe de France, une super expérience.

Pour l'équipe Loisir engagée en championnat Léo Lagrange, elle accède à la première marche du podium ! Bravo à toute l'équipe.



Le club continue son ouverture vers l'extérieur, avec de nombreuses activités assurées par notre salarié, accompagné cette année par un service civique ainsi que par des bénévoles.

Opérations Smashy dans les écoles, initiations au soft volley auprès des seniors ou enfants en situation de handicap, formations auprès de l'association *Colosse aux pieds d'argile* pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Les événements ont été riches en partage et en cohésion par le sport.

Comme à son habitude la section volley profite de sa fin de saison pour proposer des activités festives et sportives !

Les rendez-vous sont nombreux et l'ASCA s'investit au maximum pour faire briller le volley-ball sarthois.

Le week-end du 3 et 4 juin, des bénévoles récemment formés à l'encadrement et notre salarié sont partis en direction de La Flèche pour un stage de perfectionnement Volley et Beach Volley avec une vingtaine de jeunes du club. Au programme **VOLLEY VOLLEY VOLLEY** pour nos jeunes.

Premier grand rendez-vous de l'été pour le **FESTY VOLLEY 2023** ! Cette année nos jeunes ne sont pas allés bien loin, ils ont rejoint les festivités à Coulaines le 11 juin.

Enfin et sans aucun doute le rendez-vous le plus attendu : le tournoi sur herbe de l'ASCA Volley qui s'est déroulé les 1^{er} et 2 juillet. Le samedi, un tournoi 4X4 gratuit ouvert aux jeunes licenciés ou amateurs et le dimanche pour les seniors en 3X3.

On profite de cet espace pour dire un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent : bénévoles, entraîneurs, arbitres, services techniques, membres du bureau, familles, et plus particulièrement les parents qui cette année se sont encore surpassés pour animer la section et s'engager auprès des jeunes.

Informations sur la section : ✉ : ascavolley@gmail.com
Sur Facebook : [ascavolley](https://www.facebook.com/ascavolley) et sur Instagram : [ascavolley](https://www.instagram.com/ascavolley)

ASCA - Lavardin section Tennis de Table

Une équipe fanion portée par la jeunesse

La saison 2022/2023 sonne comme la montée en puissance de la nouvelle génération de joueurs du club.

L'équipe 1 vient de réussir sa montée en division supérieure après une phase sans faute en régionale 3.

Cette équipe nouvellement composée des jeunes formés par notre éducateur Nicolas Hamon, compte dans ses rangs les jeunes Yonni Saivaus, Paul Talbot, Joao Ribeiro et Salomé Rouland.

Tous issus du club, ces jeunes joueurs ont l'ambition d'évoluer au plus haut niveau possible afin de faire la démonstration de leur talent et cette ambition n'est pas pour déplaire aux spectateurs qui viennent régulièrement assister aux rencontres.

La saison prochaine promet d'être tout aussi palpitante avec un retour de notre équipe 1 en régionale 2 avec l'espoir de passer le cap vers des sommets encore plus hauts.

Le club cherche toujours à recruter de nouvelles pépites de tout âge et de tout niveau, alors n'hésitez pas à venir essayer dès à présent.

Retrouvez les infos sur la section :

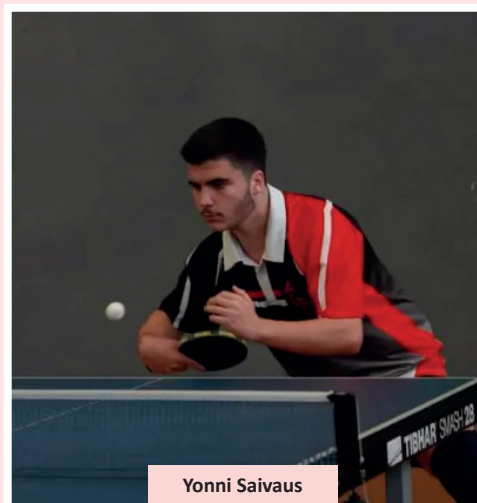
🌐 : www.asca-lavardintt.com

✉ : educateur.ascalavardin@gmail.com

☎ : 06 67 05 90 54



Paul Talbot



Yonni Saivaus

ASCA section Basket

STAGES BASKET ÉTÉ 2023 JUILLET - AOÛT

Stages ouverts à toutes
et à tous dès 7 ans.

Inscription à la journée
ou à la semaine.



- 3 au 7 juillet
- 10 au 13 juillet
- 17 au 21 juillet
- 24 au 28 juillet
- 16 au 18 août
- 20 au 25 août
- 28 août au 1^{er} septembre

Pour tout renseignement ou inscription :

☎ 06 30 69 63 93

Amicale Accordéoniste

L'Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin, créée en 1992, est composée :

- D'une école de musique où l'on apprend le solfège et où l'on pratique l'instrument "accordéon".

Les cours sont individuels. Les examens sont placés sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe.

L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (poids et son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

- D'un orchestre composé de huit musiciens.

Les répétitions de groupe ont lieu le mardi de 20h15 à 22h00. Les cours sont dispensés le mardi de 13h30 à 20h00 et le mercredi de 14h00 à 19h00.

Deux fois par mois, des répétitions complémentaires se déroulent le vendredi de 20h00 à 22h00.

Les cours et répétitions sont dispensés dans la salle associative située à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.



Chantal Simon a participé, le samedi 31 mai 2023 à Château-Gontier, à un concours d'accordéons organisé par l'Union Musicale des Professeurs Européens en Niveau Élémentaire A et a reçu le 1^{er} prix grande distinction et coupe avec 95% des points.

Nous remercions toutes les personnes qui ont assisté à notre après-midi dansant le dimanche 26 février 2023.

L'Amicale était présente à la fête de la musique le samedi 24 juin dernier.

L'association organisera un **Après-midi dansant** à la salle des fêtes de La Quinte le dimanche 8 octobre prochain de 14h00 à 19h00. Le groupe d'accordéons et les accordéonistes de l'association animeront cette manifestation.

Notre prochain **Après-midi dansant** sur la commune se déroulera le dimanche 18 février 2024 à l'Espace Culturel de l'Orée du Bois et sera animé par le groupe d'accordéons et les accordéonistes de l'association.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur : ☎ : <https://accordeonaacsa.pagesperso-orange.fr/>

Renseignements et inscriptions :

AACSA - Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin

1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle Saint Aubin - ☎ : **02 43 47 64 08**

Union Syndicale Apicole Sarthoise

La rentrée 2023 des stagiaires inscrits en initiation et en perfectionnement à l'apiculture

La formation **Initiation à l'apiculture** commence par la présentation du syndicat et des différents types de ruches, une belle découverte parmi tant d'autres, pour les 28 stagiaires.



La formation **Perfectionnement** compte 27 participants et permet aux deuxièmes années et aux personnes qui ont déjà une pratique de l'apiculture de venir aborder des techniques spécifiques.

Des gaufres de cire avec la cire des abeilles !!

L'USAS a réalisé sa première séance de préparation de feuilles de cire avec son gaufrier.

Le résultat est plutôt satisfaisant : 31 feuilles ont été réalisées avec 4 kg de cire propre.

Le syndicat vous propose de venir transformer votre cire en feuilles, dans son atelier. Pour cela, il faut envoyer votre candidature pour la prochaine séance dont la date sera définie avec les intervenants.

Adressez un mail à : contact@usas72.fr, en précisant la quantité de cire que vous avez à fondre et à gaufrier.



Les Capellaubinoises et les Capellaubinois qui désirent acheter du miel peuvent venir au Rucher École le mardi de 14h00 à 17h00 ou le jeudi de 17h30 à 19h00.

Avant de vous déplacer, il est préférable de téléphoner au **02 72 16 54 84** afin de connaître l'état des stocks.

La saison 2022-2023 s'est terminée par l'exposition annuelle de nos ateliers du jeudi 25 au dimanche 28 mai 2023. Comme l'an dernier, de nombreuses animations autour des ateliers et des démonstrations de peinture sur tissus, de pilâtes, de stretching, de dessin / peinture, de papier marbrée et aussi de tapisserie d'ameublement agrémentaient ce week-end.

Samedi 27, était organisé un marché de producteurs et de créateurs locaux avec des producteurs de Jasnières, des créateurs de bijoux, des apiculteurs...

Nous avons convié le Food truck "Les Aventuriers de la Galette" qui proposait aux visiteurs ses délicieuses crêpes et galettes.

Pour la soirée, un dîner préparé par le traiteur "De la terre à l'assiette" a permis à une petite centaine de personnes de se retrouver dans une atmosphère très conviviale.

La saison se termine avec environ 470 adhérents. Ne tardez pas à vous inscrire si une activité vous tente.

Pour 2023/2024, Les Amis de Saint-Christophe vous proposent les activités suivantes avec ou sans animateur.

Les inscriptions reprendront à partir du 1^{er} septembre et les ateliers à partir du 18 septembre. Les débutants sont les bienvenus dans tous nos ateliers.

Loisirs culturels

Anglais : 3 niveaux : débutants 3, intermédiaires et conversation. Nouveauté, un niveau débutants 0 sera mis en place à la rentrée le jeudi de 13h30 à 15h00.

Théâtre : adultes et enfants.

Art floral : ateliers et stages.

Cartonnage

Couture : ateliers et stages pour adultes et enfants.

Dessin-Peinture : Acrylique-Aquarelle-Huile-Pastel.

Les ateliers **Cuisine** qui ont repris fin 2021 sont animés par Jean-Marie Barbotin. Ils reprendront en septembre, une fois par mois, le mardi matin et après-midi, selon les inscriptions.

Encadrement

Peinture sur tissus

Reliure

Tapisserie d'ameublement : réfection de fauteuils.

Loisirs créatifs



Les ateliers bien-être

Qi Gong : se poursuit le lundi 17h45-18h45 et le mardi 9h30-10h30.

Pilâtes : reprendra le mardi 11h00-12h00 et 13h30-14h30 et le jeudi 9h30-10h30 et 13h00-14h00 ainsi que 14h00-15h00.

Stretching : toujours le vendredi 14h15-15h15. Un nouveau créneau vous sera proposé le jeudi 10h45-11h45.

Sophrologie : reprendra le lundi 9h30-10h30 et le mercredi 19h00-20h00.

Broderie traditionnelle : jeudi 14h00-15h00.

Oshibana : végétaux pressés mercredi 14h00-17h00.

Patchwork : vendredi 14h00-16h30.

Les ateliers autonomes
sans animateur - échange de savoir

Les stages

Lors des petites vacances scolaires, des stages **Tapisserie d'ameublement** sont de nouveau proposés. Le prochain se déroulera du 11 au 15 septembre 2023.

Avant Noël et au Printemps, stages **Art floral** le samedi.

L'association vous propose un tout nouvel atelier sous forme de stage : **Marqueterie de paille**.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat toute l'année pour les stages et pour les ateliers. Il est ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h15, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15.

Fermeture aux vacances scolaires.

☎ : 02 43 47 66 29 - ✉ : amisdestchristophe@gmail.com

Les tribulations d'une présidente

Toute la sagesse du monde est dans les mots du jardinier.

Savez-vous qu'à la Saint-Benoît, le 21 mars, on plante les pois ?

Qu'on sème les citrouilles le Samedi saint, quand les cloches recommencent à sonner, pour qu'elles deviennent aussi grosses que des cloches ?

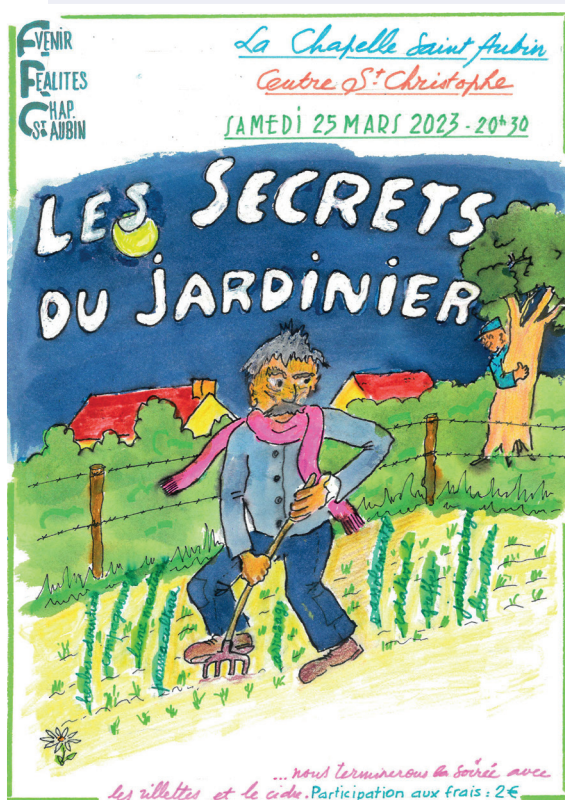
Qu'il faut attendre les Saints de glace (Saint-Mamert, Saint-Pancrace et Saint-Servais, les 11, 12 et 13 mai), pour être sûr de ne plus avoir de gelées ?

Qu'on plante en croissant tout ce qui "pomme" en terre et en décroît tout ce qui "pomme" en l'air ?

Tous ces dictons, aux formulations plus ou moins ésotériques, et beaucoup d'autres encore, sommeillent au fond de nos mémoires, comme autant de compagnons familiers qu'on côtoie sans bien les connaître.

Un jour, Chantal, qui agitait toutes ces pensées, croisa, dans le bourg, Marguerite, les bras chargés de plants de fleurs et de légumes. "Voilà du travail pour demain !", lui lança-t-elle. "Demain ? Sûrement pas !", lui fut-il répondu, "Demain, c'est l'apogée. Comme au périgée, c'est repos du jardinier."

Apogée... périgée... Quels drôles de mots...



Intriguée, Chantal décida d'en savoir plus. Ainsi, de fil en aiguille - ou plus exactement, de graine en plante - naquit l'idée de placer la prochaine veillée de l'ARC sous le thème du jardinage.

Le fidèle Guy fut prompt à fournir une savoureuse affiche sortie de sa fertile imagination et c'est ainsi que, le samedi 25 mars dernier, se tint, à la Ferme Saint-Christophe, la traditionnelle veillée de printemps.

Comme à l'habitude, le public fut nombreux, une bonne cinquantaine de personnes.

Il y avait les fidèles, bien sûr, mais aussi des curieux, que le titre "**Les secrets du jardinier**" avait attirés.

Aucun d'eux ne fut déçu. Bien au contraire, car, dans le déroulement de la soirée, chacune et chacun apporta, en toute simplicité, son savoir né de sa propre expérience.

Les questions fusèrent, les réponses foisonnèrent. Il faut dire que se trouvaient là de véritables experts, dans les personnes de notre Marguerite jardinière, du paysan-boulangier Olivier accompagné du maraîcher Dominique, et de l'ami Philippe, de Saint-Saturnin, lui aussi solide paysan.

On y apprit, en particulier, le rôle joué par la lune sur la vie végétale, et la raison pour laquelle il faut éviter de planter, lorsque son attraction est nulle - éloignement extrême de la terre, ou apogée - ou lorsqu'elle est trop forte - proximité extrême de la terre, ou périgée.

La veillée, comme à l'accoutumée, se termina par des conversations animées, autour de grandes tablées où abondaient cidre et rillettes, et l'on se quitta, le cœur content, l'esprit rempli de nouveaux savoirs.

Dehors, la lune brillait...

Chantal songeait à l'avenir. Viendraient l'été et ses dictons : à la Saint-Laurent (10 août), "ouvre la noix pour voir ce qu'il y a dedans"... "à la mi-août, les nouzilles ont le cul roux"... Puis, avec l'automne, ce serait la Saint-Charles (4 novembre).

Son visage s'éclaira d'un sourire radieux.

*Serge Bertin,
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.*

Samedi 4 novembre 2023
l'ARC fêtera son quarantième anniversaire
par une SUPER VEILLÉE
Retenez cette date !

Un triomphe pour le camp musique 2023

Après 5 jours passés à la Maison Familiale et Rurale de Bernay-Neuvy en Champagne, 93 jeunes de 8 à 18 ans, ont préparé la comédie musicale **"Le Tour du Monde en 80 jours"**.

Encadrés par 14 professionnels dont 4 du spectacle, les stagiaires ont intégré le chœur, l'orchestre et endossé les rôles de comédiens solistes et figurants sur le devant de la scène.

Adaptée de l'œuvre de Jules Verne, la mise en scène était dirigée par Vanessa Lilian, l'orchestre par Cécile Derosier et le chœur par Boris Bouchevreau.

Les costumes et les décors sont l'œuvre des bénévoles qui ont travaillé une partie de l'année pour les concevoir.

Encore une fois cette année, les 2 spectacles du vendredi et du samedi ont rassemblé plus de 400 personnes, à l'Espace Culturel l'Orée du Bois mis à disposition par la commune.



Manifestations de fin d'année

L'école de musique a participé à de nombreuses manifestations en juin :

- Le 21 juin à la Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Âgées de l'Antonnière
- Le 24 juin à la fête de la musique de la Chapelle-Saint-Aubin
- Le 30 juin lors de notre fête de fin d'année au Val-de-Vray de Saint-Saturnin où convivialité, apéro, barbecue et musique ont clôturé cette année riche en spectacles.

Inscriptions pour la rentrée 2023-2024

Vous pouvez vous inscrire dès à présent pour la rentrée prochaine en téléchargeant la fiche d'inscription sur notre site Internet : ☎ : <http://hemiole72.com>

Des permanences physiques seront également mises en place.

Comme chaque année, vous pourrez nous retrouver aux forums des associations de La Chapelle-Saint-Aubin et de l'Antonnière qui auront lieu tous les deux le 2 septembre.

L'Hémiole - École de Musique

Centre Culturel et d'Animation du Val de Vray - rue de l'église - 72 650 Saint Saturnin

☎ : 02 43 23 91 79 (répondeur) - ✉ : contact@hemiole72.com - ☎ : <http://hemiole72.com>

Afin de passer des moments agréables en toute convivialité, l'association vous propose :

- Le lundi à 14h00 : petite rando ;
- Le mardi à 14h00 :
 - Scrabble individuel ou en groupe à la Maison Pour Tous ;
 - Pétanque au stade Raoul Rousselière ;
- Le mercredi à 14h00 : travaux manuels à la Maison Pour Tous ;
- Le 1^{er} mercredi du mois à 14h00 : bowling à Speed-Park ;
- Le jeudi à 14h00 : belote et tarot à la Maison Pour Tous.

L'association organise également des sorties à la journée, des repas, des concours de belote et de tarot, de pétanque, des lotos, des animations "Questions pour un après-midi" et "Code de la route".

Ainsi, le 25 mai dernier, les membres de l'association ont tous beaucoup apprécié la visite du musée des pompiers guidée par M. Régis Gola, conservateur, qui a commenté l'évolution du métier et du matériel des sapeurs-pompiers.

Générations Mouvement



Collecte des objets encombrants

Elle a lieu une fois par mois. Vous devez appeler 4 jours avant la collecte, afin de préciser votre nom, votre adresse et la nature des objets à enlever. La collecte est effectuée gratuitement pour les particuliers dans la limite de 1 m³.

Les objets doivent être présentés sur le trottoir face à votre domicile pour le matin 7h00.

Les gravats et tailles d'arbustes ne sont pas acceptés.

 **02 43 47 47 60**

pour laisser vos coordonnées
et la nature des objets à enlever.

*jeudi 13 juillet - jeudi 10 août
vendredi 15 septembre - mercredi 11 octobre
jeudi 16 novembre - jeudi 14 décembre*

Collecte des ordures

Tri sélectif - Bac roulant vert

Collecte le vendredi matin tous les 15 jours. Le bac doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Sont acceptés, tous les emballages en plastique (pots, flacons, barquettes, films, bouteilles, ...), tous les emballages en carton et en métal (conserves, canettes, aérosols, ...), bien vidés, sans les laver et tous les papiers (publicités, journaux, courriers, enveloppes, papiers cadeaux, ...).

*7 et 21 juillet - 4 et 18 août -
1^{er}, 15 et 29 septembre - 13 et 27 octobre
10 et 24 novembre - 8 et 22 décembre*

Ordures ménagères

Collecte tous les lundis matins, sauf jours fériés.

Le container doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Un problème sur la voirie ?

Trou dans la chaussée ?

Dépôt sauvage d'ordures ?

Égout bouché ?

Fuite d'eau sur le réseau public ?

Lampadaire en panne ?

Panneau de signalisation tombé ?

Appelez la cellule de proximité de Le Mans

Métropole :

 **02 43 47 45 45 (choix 1)**

Conciliatrice de Justice

Pour un règlement amiable des litiges concernant les dégradations, les conflits de voisinage, de la consommation, ainsi que les différends propriétaires-locataires, la Conciliatrice de Justice, intervient bénévolement à La Chapelle-Saint-Aubin.

Madame Marie-Christine Richard tient une permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30, sur rendez-vous, à la Maison Pour Tous.

Pour prendre rendez-vous contactez :

marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr

État Civil

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2023, nous recensons sur la commune :



Naissances

6 naissances hors commune



Mariages

2 mariages

Pacs (pacte civil de solidarité)

3 Pacs

Décès

1 décès sur la commune

5 transcriptions de décès
[capellaubinois(es) décédé(e)s
hors commune]



Services à la santé

✓ Médecins Généralistes

- **Docteurs Isabelle Aubry-Olivier et Benjamin Mazy**
56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- **Docteurs Corinne Adet-Jubault, Pascal Bellion, Gwendoline Ménager, Nathalie Morinais et Magali Poulin**
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 02 43 47 62 16

✓ Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile

Mesdames Bernadette Percher, Magali Poirier et Marie-Hélène Maignan

Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 07 86 98 26 53

Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30. Pas de permanence les mardis et jeudis pendant les vacances scolaires.

✓ Kinésithérapeutes

Mesdames Alexandra Taveau, Sophie Borgne-Maillard et Anne-Charline Ribot-Le Peltier

Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 02 43 47 60 46

✓ Psychologue-Psychothérapeute

Mesdames Edith Genaux et Aude Lugué

Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 06 12 13 94 05 - 📧 : www.psy.lachapelle.fr

✓ Pédicure - Podologue

Madame Manuela Tortevois

Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 06 64 03 38 94

✓ Chirurgien - Dentiste

Madame Oana Charmetant

79, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin
☎ : 09 86 63 56 19

La prise de rendez-vous se fait par téléphone les lundi-mardi-jeudi-vendredi entre 9h00 et 11h00 et entre 14h00 et 16h00.

Les horaires de consultation sont évidemment plus étendus.

✓ Pharmacies

- **Pharmacie de La Chapelle**

Mesdames Anne-Yvonne Kerhoas et Mathilde Robineau
35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59

📧 : contact@pharmaciadelachapelle72.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h30

Samedi : 9h00 - 13h00

- **Pharmacies de garde**

Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

✓ Diététicienne

Madame Sophie Gautier

Cabinet de consultation - 43, rue de la Paille
☎ : 06 45 39 65 97

Déchetteries (les plus proches)

✓ Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière

Rue des Grandes Courbes

Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

✓ Le Mans - Centre de tri du Ribay

Route de Beaugé

Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h00

Jeudi et vendredi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

✓ Centre de tri de Saint Saturnin

Les Morinières

Lundi, mardi et mercredi : de 14h00 à 18h00

Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Renseignements utiles

✓ Mairie

2, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 70

📧 : accueil@lachapellesaintaubin.fr

🌐 : www.lachapellesaintaubin.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

✓ Marché

Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du groupe scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

✓ Point Poste

Bar Tabac Le Capella - 35, rue de l'Europe

☎ : 02 43 47 62 29

✓ Gendarmerie

48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

✓ Culte

Abbé Vincent Rabergeau

Presbytère - 4, rue Ducre - 72 000 Le Mans

☎ : 02 43 28 52 69

📧 : paroisse.saintaubin@sarthecatholique.com

🌐 : www.sarthecatholique.fr/ens_la-chapelle-saint-aubin/
Les offices religieux ont lieu successivement dans les paroisses d'Aigné, de La Chapelle-Saint-Aubin, de La Milesse et de Saint-Saturnin.

Pour connaître les lieux et heures des offices religieux, vous pouvez consulter le panneau d'affichage à l'église.

✓ Service de taxi (jour et nuit)

Madame Céline Parage - ☎ : 06 82 58 78 96

✓ Contacts presse locale

- **LE MAINE LIBRE**

Madame Catherine Chaillou

38, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin

☎ : 06 83 38 48 98 - 📧 : catherinechaillou@orange.fr

Permanences sociales

✓ Assistante sociale

Madame Berron n'assure plus de permanence et reçoit uniquement sur rendez-vous.

Contactez son secrétariat - ☎ : 02 43 14 33 60

✓ Centre Communal d'Action Sociale

Madame Janvier vous reçoit en mairie tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

☎ : 02 43 47 69 57

📧 : ccas@lachapellesaintaubin.fr

Numéros d'urgence

Médecins d'urgence 72 - ☎ : 15

SAMU - ☎ : 15

POMPIERS - ☎ : 18

GENDARMERIE - ☎ : 17

SOS MAINS

Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans

☎ : 02 43 775 775

Centre Anti-Poisons Interrégional

CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9

☎ : 02 41 48 21 21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule